

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1852 - 30 janvier 2004 - prix : 1 €

**Sanofi, Aventis**

**Parmalat**

**Les travailleurs  
doivent contrôler  
les comptes  
des grandes  
entreprises  
et des banques...**

p. 6, 8, 9

**Chine**

**Une ouverture  
qui ne profite  
qu'aux  
capitalistes**

p. 16

**Élections**

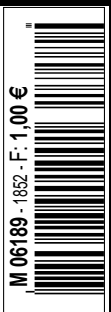
**Le PS veut  
faire oublier  
son passé**

p. 4

**Hôpitaux**

**Les économies  
renforcent  
les bactéries**

p. 13



M 06189 - 1852 - F - 1,00 €

**Des listes LO-LCR aux  
élections régionales**

p. 3 et 5

## Sommaire

### Elections

- p 4 ■ Le PS en campagne  
 p 5 ■ Le PCF ... avec le PS  
 ■ Arlette Laguiller et Alain Krivine à Saint-Denis

### Tribune

- p 6 ■ L'aveu

### Leur société

- p 6 ■ Parmalat et les banques  
 p 7 ■ Rapport sur l'assurance maladie  
 ■ Manifestation contre la situation désastreuse du logement

- p 8 - 9 ■ Sanofi à l'assaut d'Aventis  
 ■ Contrôler les finances des grandes sociétés et des banques

### Dans les entreprises

- p 10 ■ EADS Les Mureaux : licenciements pour le profit  
 ■ Altadis : les travailleurs en colère

- p 11 ■ Alstom - Chantiers de l'Atlantique : 15 morts et des licenciements en perspective  
 ■ Site Alstom Belfort : des licenciements qui ne passent pas

- p 12 ■ Licenciements dans le groupe Rhodia  
 ■ Un rouleau compresseur sur les services postaux en Charente

- p 13 ■ Infections nosocomiales à l'hôpital Pitié-Salpêtrière  
 ■ La Sodesho licencie une employée à Hutchinson

- Kodak veut licencier 12 000 à 15 000 salariés

- p 14 ■ L'arrêt de la Cour de cassation sur l'intérim à Renault Sovab  
 ■ Enseignement

- p 14 ■ Des restrictions aux dépens de la formation des jeunes

- p 15 ■ Démagogie policière dans un collège  
 ■ Lycée Raspail (Paris 14) ; Collège Victor-Hugo - Sarcelles (Val-d'Oise)

### Dans le monde

- p 16 ■ La visite du président chinois à Paris  
 ■ États-Unis : Non à l'exécution de Kevin Cooper !

# Meetings régionaux Lutte Ouvrière Ligue Communiste Révolutionnaire avec Arlette Laguiller, et Olivier Besancenot ou Alain Krivine

Dans le cadre de la campagne pour les élections régionales, un meeting commun sera organisé par les deux organisations dans chacune des 21 régions de France continentale.

En voici une première liste :

## ROUEN

lundi 2 février à 20 h 30

Salle Sainte-Croix-des-Pelletiers  
Rue Sainte-Croix-des-Pelletiers

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## PARIS

vendredi 6 février à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor à PARIS 5<sup>e</sup>  
(Métro : Maubert-Mutualité)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## STRASBOURG

mercredi 11 février

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## POITIERS

jeudi 12 février à 20 h 30

Maison du Peuple - Salle Jouhaux  
rue Arsène-Orillard

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## LIMOGES

vendredi 13 février à 20h 30

Salle Blanqui (derrière la Mairie)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## TOURS

lundi 16 février à 20 h 30

au Vinci - (Centre de congrès, face à la Gare)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## BESANÇON

mercredi 18 février à 20 h 30

Opéra-Théâtre - rue Mégevand

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE



## AMIENS

jeudi 19 février à 19 h 30

Salle Valentin-Haüy  
Quartier Saint-Pierre  
93, rue Valentin Haüy (angle Bld Beauvillé)

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## CLERMONT-FERRAND

samedi 21 février

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## CAEN

jeudi 26 février à 20 h 30

Centre des Congrès  
13, avenue Albert-Sorel

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

## MONTPELLIER

samedi 28 février

avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

## NANCY

dimanche 29 février

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

D'autres meetings, organisés par Lutte Ouvrière ou en commun avec la LCR, seront annoncés au fur et à mesure de la campagne électorale.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

-Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise  
du 26 janvier 2004



# Des listes LO-LCR dans les élections régionales

Bien que les élections de mars prochain soient des élections régionales, les grands partis y chercheront une approbation de leur politique nationale.

Si les candidats de la droite gouvernementale progressent ou se maintiennent, Chirac et Raffarin interpréteront ce résultat comme une approbation de leur politique antiouvrière et réactionnaire.

Le Parti Socialiste et ses ex-alliés de la gauche plurielle, s'ils progressent, traduiront leur résultat comme la preuve que les électeurs de gauche oublient les cinq ans de gouvernement Jospin, pardonnent la politique antiouvrière qui a préparé le retour de la droite au pouvoir et voient dans le PS la seule alternative. Le secrétaire du PS, Hollande, a même été jusqu'à donner aux électeurs un « rendez-vous avec l'Histoire » à l'occasion de ces régionales ! Rien que ça !

La droite au gouvernement et l'opposition socialiste sont au moins ouvertement d'accord sur cela. Elles veulent que les électeurs se départagent entre ceux qui se relaient au pouvoir pour mener la même politique antiouvrière et que le mécontentement à l'égard de ceux qui sont au gouvernement se traduise par un vote en faveur de ceux qui ne rêvent que d'y revenir.

Depuis un quart de siècle, le grand patronat et les possédants mènent une offensive permanente contre la classe ouvrière. Toutes les équipes politiques qui se sont succédé au gouvernement se sont fait les exécuteurs de leur volonté. Elles se sont passé le relais pour faciliter les licenciements, pour rendre le travail de plus en plus précaire, pour donner au grand patronat les moyens d'abaisser la part des salariés afin d'augmenter les profits des entreprises et les revenus des actionnaires. Elles se sont passé le relais pour attaquer la Sécurité sociale, pour aggraver les conditions d'accès aux soins pour les classes populaires. Elles ont cherché à faire des économies sur les services publics utiles à toute la population, des hôpitaux à l'Education nationale, afin d'augmenter la part du bud-

get consacrée au seul grand patronat. Elles ont diminué l'imposition du profit et l'impôt sur le revenu des plus riches, tout en aggravant les impôts indirects qui frappent plus les classes populaires. Le fil conducteur de leur politique a été de prendre aux plus pauvres pour donner aux plus riches.

La classe ouvrière ne se sent peut-être pas encore en situation de faire reculer le patronat et le gouvernement de la seule façon possible, par une lutte d'ensemble des travailleurs sur les objectifs essentiels communs à tous. Mais elle peut montrer qu'elle rejette la politique antiouvrière qui est menée, qu'elle le soit par la droite comme aujourd'hui, ou par la gauche comme hier. Qu'est-ce que cela change que le ministre de l'Économie soit un patron de droite, comme Mer, ou un grand bourgeois qui se dit de gauche, comme Fabius, s'il s'agit de mesures qui aggravent le sort des classes populaires ?

C'est pour permettre aux électeurs d'exprimer une opposition nette à la politique propatronale des gouvernements successifs que Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire présentent des listes communes dans toutes les régions.

Ces listes d'extrême gauche seront aussi les seules à défendre des objectifs permettant à la classe ouvrière d'opposer à la politique patronale une politique correspondant à leurs intérêts et contestant la dictature du grand patronat sur l'économie. Les entreprises fonctionnent grâce aux travailleurs et doivent être au service de la société. Il n'est pas admissible que des conseils d'administration non contrôlés puissent prendre des décisions en fonction des seuls intérêts boursiers, en foulant aux pieds les conditions d'existence des travailleurs, mais aussi les intérêts de la majorité de la société. Un contrôle réel des travailleurs et de la population sur les entreprises montrerait que les licenciements collectifs ne sont pas une nécessité, mais un choix des patrons, et qu'il est possible de les interdire. Un vote massif en faveur d'un tel programme contribuerait à redonner le moral à tous et à préparer la lutte indispensable pour l'imposer.

**Arlette LAGUILLER**

## Meeting commun

**LUTTE OUVRIÈRE - LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE**

**pour la région Ile-de-France**

**À PARIS**

**avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT**

**Vendredi 6 février à 20 h 30**

**Théâtre de la Mutualité**

**24, rue Saint-Victor à Paris 5<sup>e</sup> – Métro : Maubert-Mutualité**

**Entrée libre**

## • Le PS en campagne

## La démagogie électorale...

Le Parti Socialiste vient de lancer sa campagne pour les élections régionales de mars prochain, lors d'un meeting à la Mutualité, le 25 janvier. Les dirigeants socialistes y sont allés de leur couplet anti-Chirac et anti-Raffarin. Mais frappés d'amnésie, ils ont oublié d'évoquer que le Parti Socialiste avait largement préparé le terrain à la politique antiouvrière de la droite. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la brochure que le PS a éditée à l'occasion de ces élections : « *Le gouvernement Chirac-Raffarin, 20 mois de recul* ».

Le Parti Socialiste critique le bilan du gouvernement Chirac-Raffarin et fait état de la régression sociale en marche, écrivant que « *la politique de la droite relève directement d'une inspiration conservatrice, parfois franchement réactionnaire, en tout cas délibérément orientée vers les catégories sociales les plus favorisées. Son action creuse les inégalités, divise le monde du travail.* » Autant de critiques fondées. Mais l'indignation des dirigeants socialistes sonne faux lorsqu'ils évoquent le « *triste bilan* » du gouvernement Chirac-Raffarin en matière d'emploi, vantant en contrepoint les mérites de leur action au gouvernement, écrivant même que leurs successeurs de droite avaient « *hérité d'un bilan honorable, 15 % de croissance en cinq ans, 2 100 000 emplois créés sur la même période, (...) baisse du taux de chômage de 3,6 points* ».

Il faut avoir une belle dose de cynisme pour écrire que « *la France perd des emplois depuis un an* » et de mépris vis-à-vis des classes laborieuses pour prétendre cela. Comme si « *le regain du chômage* », « *la politique d'austérité* », « *la régression sociale* » que dénoncent aujourd'hui les dirigeants socialistes était l'apanage du seul gouvernement Chirac-Raffarin. Les couches populaires subissent de plein fouet les attaques patronales depuis plus de vingt ans. Elles connaissent des salaires de plus en plus bas, des conditions de travail dégradées, quand ce n'est pas le chômage et la misère.

Chirac et Raffarin roulent ouvertement pour le Medef – ils ne s'en cachent même pas d'ailleurs –, et cela ne fait aucun doute pour personne. Mais pendant cinq ans, les dirigeants socialistes ont fait de même. Ils se sont montrés veules et lâches vis-à-vis du patronat et sans pitié pour les travailleurs. Et ce n'est pas une cure d'opposition de vingt mois qui suffira à les faire passer pour les champions du monde du travail.

Tout le monde se souvient encore comment le gouvernement Jospin a laissé licencier les travailleurs de Renault Vilvorde,

de Michelin, de Moulinex, de Celatex ou de Lu-Danone sans bouger le petit doigt. Sous ce gouvernement, les entreprises ont multiplié les plans de suppressions d'emplois, plongeant des centaines de milliers de salariés dans le désespoir, plans de licenciements qui se succèdent encore aujourd'hui.

Dans le domaine de l'éducation, c'est la même démagogie. Le Parti Socialiste critique la politique de Luc Ferry, l'actuel ministre de l'Éducation nationale, qui en effet licencie des surveillants et des emplois-jeunes. Mais pas un mot à propos de la réforme des retraites contestée au printemps dernier. Il faut dire que les notables socialistes ne sont pas beaucoup apparus alors aux côtés des manifestants et des grévistes. Et pour cause ! Ils sont à l'origine de cette réforme étudiée par Rocard, la droite l'ayant ensuite



Fabius à la Mutualité. Le PS veut les voix des électeurs. Mais la voix du PS, elle, est édifiante pour les travailleurs.

imposée dans le privé et dans le public. Même constat dans le domaine du logement social, où les dirigeants socialistes déplorent l'insuffisance des mesures de la droite pour « *casser les ghettos* », d'autant que « *la pénurie des logements sociaux s'aggrave et que les habitants des quartiers populaires sont les premières victimes de l'aggravation des inégalités (ASS, RMA)* ». Qu'en termes choisis ces choses-là sont dites ! Mais qu'a fait le Parti

Socialiste lorsqu'il était au pouvoir, pour réduire ces inégalités ?

Dans sa brochure, tout en critiquant la politique de la droite, le Parti Socialiste ne s'engage sur rien. Il reste dans le flou le plus total mais se place d'emblée dans une logique gouvernementale, ne proposant en fait aucune solution pour sortir le monde du travail de l'ornière. A la veille des élections, les dirigeants

socialistes pensent sans doute que la politique franchement réactionnaire et antiouvrière du gouvernement Raffarin est par elle-même assez odieuse pour amener les travailleurs et les couches populaires en général à voter de nouveau pour le PS sans que celui-ci ait besoin de s'engager clairement sur ce qu'il fera au gouvernement.

René CYRILLE

## ...et la mémoire courte des dirigeants socialistes

« *Le temps du réveil a sonné. Dix mois de casse, ça suffit !* », a déclaré Jack Lang lors du meeting des responsables du Parti Socialiste. Hollande, lui, a parlé de « *mettre un coup d'arrêt* » à la politique d'un gouvernement « *qui mérite la sanction* ». Quant à Fabius, l'ex-ministre de l'Économie, il s'en est pris à ce « *gouvernement de droite qui est en train de réaliser la plus forte régression sociale qu'on ait connue depuis la Libération. Tout y passe : le contrat de travail, les conventions collectives, l'indemnisation du chômage, le RMI, le droit à la retraite. La droite veut maintenant étendre cette régression à la Sécurité sociale et à l'assurance maladie* ». Et de conclure : « *Ne la laissons pas tout démolir* » !

Ah ! que dans l'opposition les dirigeants du PS se découvrent un langage radical ! Mais la régression sociale ne date pas de mai 2002, quand Chirac a été élu avec, entre autres, le soutien du Parti Socialiste. Même si les attaques contre les travailleurs se sont poursuivies et approfondies au même rythme que les cadeaux au patronat, la voie avait été ouverte par les précédents gouvernements. Qu'ils aient été de gauche ou de droite, ils n'ont eu de cesse, sous prétexte soi-disant de « *redresser l'économie* » ou de « *lutter contre le chômage* », de répondre aux désirs du patronat, dans le sillage de la politique menée par leurs prédécesseurs.

Fabius reproche à ce gouvernement de remettre en cause le code du travail, qu'il présente comme un modèle. Mais c'est oublier d'une part que ce code, qui régleme les conditions dans lesquelles se fait l'exploitation des travailleurs par le patronat et accorde des droits aux syndicats, n'a eu des articles favorables aux travailleurs qu'à la suite de luttes, comme en 1936 et en bien d'autres occasions. Et le PS ne s'est pas privé lui-même de remettre en cause les droits des travailleurs ; les lois Aubry, dites des 35 heures, par exemple, ont surtout instauré la flexibilité des horaires de travail et l'annualisation des salaires, en même temps que les 35 heures.

Les attaques contre les retraites sont un autre exemple de la continuité d'une politique, indépendamment des étiquettes de ceux qui sont au pouvoir. En 1991, dans son *Livre blanc sur les retraites*, Rocard, alors Premier ministre, préconisait un allongement de la durée des cotisations et un élargissement de la période de référence pour le calcul du montant de la retraite (ce qui amène obligatoirement une baisse), de même qu'il se disait favorable à la création de fonds de pension gérés par les entreprises. Arrivé au pouvoir en 1993, Balladur s'empressa de reprendre ce programme et de l'imposer au privé. Si Juppé ne put étendre ces attaques à la fonction publique, ce ne fut pas faute d'avoir essayé, mais bien parce que la grève de novembre-décembre 1995 le força à reculer. Et quand Jospin était au gouvernement, à partir de 1997, qu'est-ce qui l'aurait empêché de revenir sur les mesures de Balladur et de ramener la durée de cotisation à 37,5 annuités ? Et alors que Raffarin a réussi à imposer la même

régression à l'ensemble des travailleurs en l'étendant à la fonction publique au printemps dernier, pourquoi les socialistes ne s'engagent-ils pas à annuler ces mesures, s'ils reviennent au gouvernement ?

Ils ne le font pas parce qu'en réalité ils approuvent ces mesures et les ont même en partie inspirées. Alors qu'ils étaient au gouvernement, les socialistes, tout comme la droite, n'ont fait qu'accéder aux souhaits du grand patronat en lui laissant les mains libres pour mener des attaques tout azimut contre la classe ouvrière et pour s'enrichir encore plus avec l'argent volé aux plus démunis. Alors, quel crédit les travailleurs peuvent-ils accorder aux Fabius, Lang ou Hollande quand, pour les besoins d'une campagne électorale, ils dénoncent subitement cette « *casse sociale* » dont ils portent une grande part de responsabilité ?

Marianne LAMIRAL



## Saint-Denis, dimanche 25 janvier, Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE présentaient leur liste commune aux élections régionales.

Dimanche 25 janvier, au marché de Saint-Denis, il y avait du monde autour d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine venus présenter leur liste commune aux élections régionales dans le département de Seine-Saint-Denis : les candidats de la liste, des militants des deux organisations, des journalistes mais aussi et surtout de nombreux travailleurs venus témoigner leur soutien et leur sympathie.

Après la rencontre avec les habitués du marché, Arlette et Alain ont donné une conférence de presse où ils ont développé les raisons de leur liste commune Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire.

Notre camarade a notamment déclaré : « Si nous présentons une liste commune, ici en Ile-de-France et aussi dans toutes les autres Régions du territoire, c'est pour permettre à l'électorat populaire d'exprimer son rejet de la politique menée par le gouvernement de droite mais aussi de la

politique qu'a menée la gauche quand elle était au gouvernement ; c'est pour qu'une fraction de l'électorat, qui veut sanctionner la droite et la gauche, ne vote pas pour le Front National, un parti qui appliquera, malgré sa démagogie sur l'insécurité sociale, la volonté du patronat contre les travailleurs.

(...) En Seine-Saint-Denis, les Restaurants du Cœur, qui aidaient déjà 26 500 personnes, ont vu le nombre de bénéficiaires augmenter de 16 % en un an. Les travailleurs sociaux ont dénoncé qu'il y a 300 000 demandeurs de logements à loyer bon marché en Ile-de-France dont 100 000 à Paris, 45 000 en Seine-Saint-Denis et 6 000 pour la seule ville de Saint-Denis.

Le département, avec près de 14 % de chômeurs, révèle une situation catastrophique qui ne va pas s'arranger avec les plans de licenciements chez Alstom à Saint-Ouen et La Courneuve ou Aventis à Romainville.

Alors, oui, il faut envoyer des élus d'extrême gauche au Conseil régional, des élus qui défendront au plan national le contrôle des travailleurs et de la population sur les comptabilités des entreprises et l'interdiction des licenciements collectifs à commencer dans les entreprises qui font des profits, et qui demanderont l'embauche massive dans les services publics, les transports, l'enseignement, les hôpitaux et les postes.

Notre engagement est de soutenir au Conseil régional les mesures qui iront dans le sens des intérêts de la population laborieuse, lorsqu'il y en a, et de dénoncer et combattre les cadeaux faits au patronat, de manière directe ou indirecte. Et ces élus seront un point d'appui pour tous ceux qui veulent organiser les luttes nécessaires contre la politique de régression sociale d'un gouvernement au service du patronat » a conclu Arlette Laguiller.

## Émissions avec Arlette Laguiller

Vendredi 30 janvier à 8h19 : radio BFM (96,4Mhz en région parisienne)

Arlette LAGUILLER sera l'invitée de Philippe Manière

Judi 5 février à 8h20 : LCI Elle sera l'invitée d'Anita Hausser (rediffusion à 8h40 et 13h20)

Judi 12 février vers 20h30 : FR2 (après le journal de 20h) Elle sera l'invitée de l'émission « Question ouverte », en duplex de Poitiers

Mardi 17 février : FR3, après Soir 3 Elle sera l'une des invités de l'émission « France-Europe-Express »

Vendredi 20 février à 18h30 : LCI Elle participera à un débat

animé par Pierre-Luc Séguillon, avec les principales têtes de listes d'Ile-de-France

Dimanche 22 février à 18h05 : France 5

Elle sera une des invités de l'émission « Ripostes », animée par Serge Moatti

Dimanche 22 février à 18h30 :

RTL et LCI Elle sera l'invitée du Grand Jury RTL-Le Monde-LCI

\* \* \* \* \*

Par ailleurs, Olivier BESANCENOT participera au débat du jeudi 5 février sur TF1 (après le journal de 20 heures)

### A tous ceux qui voudraient soutenir les listes LO-LCR et LCR-LO

Nous voilà maintenant officiellement en campagne pour assurer le succès de nos listes communes pour les élections régionales.

Nous demandons instamment à toutes les organisations et associations qui tiennent à manifester leur soutien à nos listes et souhaiteraient nous aider, de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec

un responsable de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou de Lutte Ouvrière afin d'examiner, avec le mandataire financier de la liste régionale concernée, le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer et de respecter les règles définies pour ces élections.

Nous les en remercions d'avance.

## Le PCF dans le camp de Strauss-Kahn, Fabius, Hollande...

Le PCF se présentera donc aux élections régionales, dans une majorité de cas (14 régions sur 22) dans le cadre de listes d'alliance avec le PS. Cela ne signifie pas pour autant que pour les huit régions restantes il apparaîtra sous son identité politique.

Ainsi, dans la région Aquitaine, il a annoncé une « liste citoyenne et d'initiative communiste » que l'Humanité définit comme « une liste dont la particularité est d'être mise en partage, à égalité, entre des communistes et des acteurs du mouvement social ».

Il en va de même en Ile-de-France où la liste présentée lundi 26 janvier au gymnase Japy à Paris ne se dit pas communiste, mais de « la gauche populaire et citoyenne », bien qu'elle soit conduite au niveau de la Région par la dirigeante nationale du PCF, Marie-George Buffet. Les têtes de section départementale se partageront entre communistes (Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Val-d'Oise et Essonne) et non-communistes : un ancien secrétaire du SNES à Paris, le secrétaire du MRAP Mouloud Aounit en Seine-Saint-Denis, une militante de la Ligue des Droits de l'Homme dans les Yvelines. Claire Villiers, co-fondatrice de AC ! (Agir contre le chômage !) sera co-animatrice de la liste au niveau de la Région, aux côtés de Marie-George Buffet, mais pas co-dirigeante car, affirme-t-elle non sans un brin de démagogie, « les gens aujourd'hui refusent d'être dirigés ».

Au long des discours ponctuant le meeting d'ouverture de leur campagne, tous les intervenants, Claire Villiers et Marie-George Buffet incluses, ont souligné l'originalité de leur démarche. Pourtant elle est tout sauf inédite, puisqu'elle reprend celle pratiquée par le PCF lors des élections européennes de 1999, en panachant sa liste « Bouge l'Europe » de personnalités issues de « la société civile ». On avait utilisé les mêmes qualificatifs : « inédite, colorée, variée ».

Le résultat ne fut guère probant et avait abouti à l'élection de trois non-communistes sur six élus (quatre au bout d'un an, lorsque Hue, démissionnant du Parlement européen, céda sa place à Philippe Herzog). C'est donc pour les dirigeants du PCF devenu une habitude de s'effacer derrière une étiquette la plus vague possible, afin de se démarquer de la filiation communiste. Mais ce n'est pas forcément le choix le plus efficace pour remo-

biliser des militants et sympathisants qui y voient, pour beaucoup, la désertion du terrain sur lequel ils militent quotidiennement.

Dans cette alliance, les rôles semblent répartis. Devant le millier de participants du meeting, Claire Villiers a cherché à incarner une coloration contestatrice, avec des accents altermondialistes, voire même critiques de ce qu'elle a nommé la « gauche libérale molle », entendez par là le PS. A Marie-George Buffet est revenue la tâche de rappeler les réalités de la politique politicienne. Critique elle aussi du gouvernement de droite, accusant le reste de la gauche, c'est-à-dire ses anciens (et futurs) partenaires à qui elle reprochait de baisser les bras, elle conclut qu'il n'y avait « aucune ambiguïté » pour la liste qu'elle conduisait : « Pour nous au deuxième tour, nous avons choisi notre camp ». Ce deuxième tour sera donc le moment des retrouvailles avec le PS, ou plus précisément à sa remorque, cela dans toutes les régions, celles où le PCF a conclu une alliance dès le premier tour comme celles où il attendra le second.

Mais ce ralliement sera pour y faire quoi ? Claire Villiers et Marie-George Buffet se sont bien gardées de poser la moindre condition à leur partenaire du second tour. Les électeurs n'auront qu'à leur emboîter le pas pour faire au niveau régional la réédition de l'expérience de la gauche plurielle, et ils sont même invités, d'ores et déjà, à la refaire en 2007 lors de la future élection présidentielle. On ne sait pas si le candidat sera Hollande, Lang, Strauss-Kahn, Fabius, ou un des jeunes loups qui montrent leurs dents, mais on sait que ce ne sera pas un ami des travailleurs. C'est ce qu'ils appellent être réaliste.

Mais pour les travailleurs, battre la droite ne peut consister à la remplacer par des politiciens de gauche qui pratiqueront la même politique et qui, respectant le fait accompli, appliqueront les mesures de Fillon concernant les retraites, les lois sécuritaires de Sarkozy, les mesures de démantèlement de la Sécurité sociale de Mattei.

Marie-George Buffet a en effet clairement choisi le camp qui sera le sien au second tour des élections régionales. Elle s'y retrouvera en compagnie des Huchon, Fabius, Strauss-Kahn, Hollande. Mais ce camp-là n'est pas le camp des travailleurs.

Vincent GELAS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# L'aveu

A bas l'intérim... vive l'intérim ! A bas l'abus et le détournement du code du travail... vive la légalisation de l'abus et du détournement ! A bas les contrats de mission de 18 mois indéfiniment renouvelables... vive les contrats de mission jusqu'à cinq ans ! Haro sur Renault, PSA, Bouygues et autres gros consommateurs illégaux de contrats précaires renouvelables puis jetables à discrétion... Vive Renault, PSA, Bouygues et consorts, gros consommateurs de précarité légalisée.

En substance, c'est ce que le baron Seillière, président du Medef, a déduit de l'arrêt de la Cour de cassation condamnant la semaine dernière l'usage abusif de l'intérim. Il s'est déclaré « en accord avec l'approche » de la Cour de cassation, il dénonce les abus, lesquels abus, ajoute-t-il, justifient un « assouplissement de la législation sur les contrats de travail » (*Le Monde* 23 janvier). Autrement dit, une mouture ou une autre de ces fameux « contrats de projets » ou « de mission » proposés 8 jours auparavant par le rapport que le ministre de l'emploi avait commandé à Michel de Virville... par ailleurs secrétaire général de la direction des ressources humaines des usines Renault !

La pièce s'est jouée rondement, en quinze jours, entre le ministre de l'Emploi, le représentant de Renault, la Cour de cassation et le Medef. Un joli vaudeville en famille avec vrais faux retournements de situation.

Commençons par la fin, suite à l'arrêt de la Cour de cassation condamnant l'abus d'intérim : « C'est un beau camouflet pour les employeurs qui utilisent abusivement l'intérim », commente *L'humanité* (23 janvier). Même optimisme du côté de *Libération* : « L'industrie automobile se pensait au-dessus des lois, la Cour de cassation vient de lui rappeler l'existence du Code du travail... »

Certes, les 18 travailleurs intérimaires qui ont poursuivi la filiale de Renault et celui de Latécoère, vont voir leurs contrats requalifiés en CDI. C'est toujours cela de pris. Ce qui toutefois n'est pas une première. Cela fait une bonne dizaine d'années que les procès en prud'hommes pour la requalification des contrats se sont multipliés, parfois avec succès pour quelques dizaines de salariés. Restent les centaines de milliers d'intérimaires auxquels les grandes entreprises continuent d'avoir recours massivement (près du tiers de l'effectif ouvrier de production dans l'automobile) et qu'elles ne se gênent pas de licen-

cier tout aussi massivement sans qu'il soit besoin de plan social.

Premier acte : De Virville, représentant de Renault, est chargé par le ministre du travail, François Fillon, de remanier le code du travail. Courant janvier, il publie son rapport sur le fameux « contrat de projet » ou « de mission » pouvant durer jusqu'à cinq ans. Protests du côté des syndicats.

Deuxième acte : une semaine après la publication du rapport Virville, la Cour de cassation « donne raison » aux salariés et fait requalifier les contrats des plaignants. La presse de gauche crie victoire. Seillière salue le geste de la Cour de cassation et plaide pour généraliser le « contrat de projet » de Virville à tous les salariés.

Troisième acte : François Fillon se démarque dudit « contrat de projet » ou de « mission » de Virville... après un sondage BVA annonçant que 53 % des Français jugent leur création « plutôt une mauvaise chose ». Il appelle à la concertation.

Remballé, le projet de Virville ?

Pas si vite. Il suffit de prendre son temps. Quelques mois, comme pour la réforme des retraites.

« La loi de mobilisation pour l'emploi », selon les termes du ministère et de Chirac, sera l'objet de négociations (avec les syndicats et le patronat) qui devraient durer environ deux mois (donc au-delà du scrutin des régionales), avec, pour juin, un projet de réforme du code du travail. Quant à l'esprit dudit projet, rien de changé : adapter le marché du travail « à une nouvelle donne », et « alléger les procédures inutiles et les charges excessives » des entreprises, pour reprendre les termes de Chirac du 14 juillet 2003.

Le dernier arrêt de la Cour de cassation, c'est le modeste et ultime hommage juridique à ce qui reste du code du travail. La réaction de Seillière, c'est un aveu : quand la loi ne lui plaît plus, le patronat la change. Après tout, de Virville et même Fillon sont payés pour ça. Dans cinq ou six mois, les patrons de l'automobile, du bâtiment, de l'agroalimentaire et d'ailleurs pourront en toute légalité et bonne conscience avoir recours massivement, non pas à des « contrats d'intérim », ni même sans doute « de projet » ou « de mission », mais qui sait des « contrats de mobilisation », démobilisables au bout de trois ou cinq ans... A moins, à moins, pour une fois, que ce soit la rue et non le patronat qui fasse la loi.

Huguette CHEVIREAU

**Convergences Révolutionnaires n° 31 (Janvier-février 2004)**, bimestriel publié par la Fraction

**Dossier** : Loi Fillon, accords d'entreprise, représentativité... Les syndicats embourbés dans le « dialogue social »

**Articles** : Que peut-on attendre de la campagne commune LO-LCR ? - Sarkozy contrôle l'immigration... Et livre les travailleurs immigrés aux patrons - Réformes, restrictions et agitation dans les universités françaises et allemandes - Belgique : des travailleurs qui aiment trop leur employeur ! - Algérie : le conflit Bouteflika-Benflis - Une tribune du PSTU (Brésil) sur Lula et l'extrême gauche.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# Parmalat et les autres...

Le scandale Parmalat, du nom de la multinationale laitière italienne qui a fait faillite fin décembre, continue de faire l'actualité.

Côté faits divers, c'est un proche collaborateur des deux anciens responsables financiers de Parmalat qui s'est suicidé, en se jetant du haut d'un pont.

Côté pages économiques, c'est la réévaluation ininterrompue du montant du trou laissé par les dirigeants. Au début, les « experts », qui parlent du deuxième plus gros krach depuis la guerre, évaluaient à 7, puis à 10 milliards d'euros, la somme volatilisée des comptes, truqués depuis 15 ans. Le trou est évalué maintenant à 14,3 milliards d'euros. Les commentateurs ont présenté le dirigeant de Parmalat, Calisto Tanzi, comme un patron au comportement inexplicable ayant détourné à son profit et à celui de sa famille des sommes considérables, trichant avec les comptes, falsifiant les bilans, créant des centaines de filiales hébergées dans de multiples paradis fiscaux pour recueillir l'argent détourné. Tout cela est certainement vrai, et on peut s'attendre à de nombreuses autres révélations de ce genre sur les mille et une manières qu'avait ce patron, et bien d'autres en fait, de voler l'argent de leur propre société.

Mais le plus gros scandale n'est même pas là.

Si Parmalat a pu faire son beurre, au propre comme au figuré, c'est avec la collaboration de toute la bonne société. Le soutien des hommes politiques d'abord, mais surtout le soutien actif de grandes banques : les banques italiennes mais aussi américaines ou autres, ont été partie prenante de tous les montages financiers de Parmalat comme de n'importe quelle grosse entreprise ; elles lui ont prêté de l'argent et y trouvaient leur intérêt.

Les salariés de Parmalat ou les paysans-producteurs qui lui vendaient leur lait, eux, n'ont jamais eu les moyens de vérifier si la société Parmalat était en « bonne santé », ou non, si elle était solvable. Les banques, en premier, leur affirmaient que Parmalat était en bonne santé.

Pourtant, elles savaient ! Mais prêter de l'argent, placer des obligations, être la banque de référence d'une société est toujours profitable, même si Parmalat était « pourrie ». Tant que cela tient, les banques continuent à faire des affaires, touchent des commissions, des intérêts sur les

prêts. Et jusqu'à novembre 2003, elles ont sans sourciller placé des obligations Parmalat auprès de leurs clients.

Outre les banques italiennes, Parmalat avait des comptes chez CityGroup, à la Bank of America et à JP Morgan qui sont parmi les plus grosses banques américaines. La Deutsche Bank (Allemagne) est soupçonnée également d'avoir contribué à accroître le déficit, en plaçant, jusqu'en décembre dernier, des obligations de Parmalat auprès de ses clients. Le patron-voyou était bien entouré et bien conseillé !

Quant aux multiples filiales cachées, avec des prête-noms comme gérants et de simples boîtes aux lettres comme sièges sociaux, elles n'étaient pas inaccessibles mais situées entre autres au Luxembourg, en Grande-Bretagne et ses îles Vierges, dans l'État du Delaware aux États-Unis, paradis fiscaux bien connus de tous les conseillers financiers des grandes banques !

Et que valent les velléités de contrôle des marchés financiers, quand on apprend que les sociétés d'audit et de contrôle financiers, anglaises et américaines ont marché dans la combine, quand le gendarme italien de la Bourse (la Consob) est lui-même suspecté, et c'est un euphémisme, de ne pas avoir fait son travail.

Le fonctionnement de Parmalat n'est pas un cas isolé. Toutes les grandes sociétés de la planète fonctionnent de manière comparable, en falsifiant leurs bilans, en rendant leurs comptes le plus opaque possible, en multipliant les filiales dans les paradis fiscaux, en cachant leurs bénéfices réels, en achetant les hommes et les organismes chargés de les contrôler.

Le contrôle réel des comptes des entreprises, nécessaire, indispensable même pour empêcher des catastrophes sociales similaires, ne peut pas venir du système lui-même, des patrons ou des gouvernements à leur service dont le travail est précisément d'aider à l'appropriation privée par quelques-uns des richesses produites par la société. Autant demander à un bouc de faire du lait. Ce contrôle doit venir de toute la société, à commencer par les travailleurs des entreprises elles-mêmes et des banques et par la transparence totale des comptes et l'abolition des secrets, commercial et bancaire.

Bertrand GORDES

## Manifestons avec les sans-papiers

La Coordination nationale des Sans-papiers appelle, le 31 janvier, à une journée européenne d'action pour :

- la fermeture des centres de rétention,
- l'arrêt des expulsions
- et la régularisation de tous les sans-papiers.

Des manifestations sont prévues dans plusieurs villes, notamment à Lille, Nantes, Rennes et Perpignan.

**A Paris, le cortège partira samedi 31 janvier à 14 heures de la place Denfert-Rochereau**

Lutte Ouvrière soutient ces initiatives et appelle ses sympathisants à manifester nombreux aux côtés des sans-papiers.

## • Rapport sur l'assurance-maladie :

# Vers des économies aux dépens des assurés

Le « Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance-maladie » formé en octobre dernier par Raffarin, et réunissant 53 représentants syndicaux et patronaux, hommes politiques et hauts fonctionnaires, a remis son rapport le 22 janvier. Sans surprise, celui-ci apporte une voix supplémentaire à la campagne pour la future « réforme » – c'est-à-dire les futures attaques – du gouvernement.

Comme d'habitude, avant d'entreprendre une offensive majeure contre le niveau de vie des salariés, le gouvernement prépare longuement les esprits à l'aide de tels rapports de prétendus experts.

Le rapport commence donc par un constat : le système de santé serait « en grave difficulté ». « Trop coûteux », il appellerait « plus de rationalité et d'économies ». Mais pour croire à la sincérité de ces cris alarmés, on attend que des rapports similaires soient publiés sur le budget de l'armée, par exemple, qui engloutit chaque année en pure perte l'équivalent de cinq fois ce déficit de la Sécurité sociale...

Pour ce qui est des mesures à prendre, le rapport ne s'avance sur aucune proposition concrète, mais suggère des « pistes d'action » qui, comme par hasard, vont toutes dans le même sens : celui de l'affaiblissement de la protection sociale et de son renchérissement pour les travailleurs. Et bien évidemment, le ministre de la Santé, Mattei, a immédiatement salué les conclusions du Haut Conseil et dit « rejoindre son analyse ».

En effet, au-delà des sempiternelles grandes phrases sur la « qualité » et la « préservation » du système de santé, le rapport pose la question sans ambage : « A quelles pathologies, à quels traitements et sous quelles conditions doit-on prioritairement consacrer le financement socialisé ? ». Autrement dit, étant posé une bonne fois pour toutes que la Sécurité sociale ne doit pas faire face à tous les besoins médicaux, discutons de la façon dont il convient de répartir la misère. La simple idée de faire payer le patronat, ne serait-ce qu'en cessant de lui accorder chaque année des milliards d'exonérations de cotisations sociales, ne semble pas effleurer une seule seconde les membres du « Haut Conseil ». C'est donc une fois de plus aux travailleurs qu'on demandera de mettre la main à la poche, même si on hésite encore pour savoir comment. Mais que le gouvernement opte pour la hausse de la CSG ou pour celle des cotisations (ou même les deux à la fois !) est évidemment secondaire.

Quant aux hôpitaux, pas un mot sur les insuffisances criantes de lits, de personnel et de moyens ! Tout au contraire, le rapport pointe du doigt « la trop grande lenteur avec laquelle les

moyens sont redéployés » et réaffirme la nécessité de poursuivre les restructurations. Six mois après la catastrophe de la canicule et ses milliers de morts, il fallait oser.

Ainsi, même si ce n'est qu'après les élections régionales que Fillon dévoilera précisément ses batteries, le sens général des mesures qu'il proposera ne fait aucun doute. Il s'agira, comme le dit le rapport en termes choisis, d'opérer une « gestion plus active et critique du périmètre des biens et services de santé pris en charge par l'assurance-maladie ». Cela afin de laisser une place accrue aux organismes privés (mutuelles ou assurances) pour ceux qui pourront... se les payer.

Alors, que les représentants du gouvernement et du patronat signent un tel rapport, après tout, c'est dans l'ordre des choses. Ce qui est plus inquiétant, c'est que les dirigeants syndicaux, de la CGT à la CFDT en passant par FO, aient tous endossé ses conclusions comme un seul homme. Même si certains d'entre eux se sont à demi démarqués des conclusions du rapport une fois celui-ci rendu, cette attitude ambiguë augure bien mal de leur volonté de résister fermement aux futures attaques.

Pour défendre leur protection sociale, les travailleurs ne devront compter que sur eux-mêmes.

Jean RAYNARD

## Le luxe subventionné, les chômeurs abandonnés

A l'appel d'Agir Contre le chômage !, une cinquantaine de chômeurs ont envahi l'épicerie Fauchon, place de la Madeleine à Paris, où l'on trouve des produits alimentaires les plus rares et qui est le symbole du luxe destiné aux riches. Ils protestaient contre l'attribution d'une subvention par le Conseil régional de Poitou-Charentes, région dont Raffarin est issu. Fauchon en effet s'est vu attribuer la bagatelle de 200 000 euros pour

assurer la promotion des produits du terroir poitevin et charentais.

Avec l'argent des contribuables et pour favoriser le pineau, le cognac et quelques autres productions locales, les notables du coin arrosent des gens pas vraiment sur la paille. Chômeurs, salariés en activité ou retraités connaissent peut-être le nom de Fauchon, mais beaucoup moins l'odeur et le goût des produits qu'on y trouve.

M. R.



## • Davos

# De vrais prédateurs

Au forum économique de Davos, ce club de rencontre très sélect où se côtoient dirigeants politiques et grands patrons, la nouveauté de l'année a été l'interdiction du port de la cravate à l'intérieur du forum sous peine d'une amende de cinq francs suisses. Ce serait du dernier chic en vue de se donner un air décontracté et branché pour, paraît-il, séduire les jeunes !

Que toute cette clique de nantis prenne la population, vieux et jeunes, pour des gogos n'a rien d'étonnant. Mais avec

ou sans cravate, les participants, parmi lesquels se trouvaient entre autres Dick Cheney, Clinton, le Premier ministre turc, le président de la Banque centrale européenne, Trichet, ou encore le patron de Renault, Schweitzer, n'ont aucune chance de faire oublier qu'ils sont les responsables des inégalités intolérables dont souffrent des millions d'êtres humains dans le monde, voire les commanditaires directs des guerres qui ensanglantent la planète.

A. R.

## • Contre la situation désastreuse du logement

# Manifestation le 2 février

A la fin de 2002, des travailleurs sociaux (principalement des assistantes sociales de secteurs) de Seine-Saint-Denis, confrontés à l'impossibilité de plus en plus grande de régler les problèmes de logement de la population pauvre ont créé une coordination. Sur le modèle du collectif de Toulouse (formé suite à l'explosion de l'usine AZF) il a organisé plusieurs actions et manifestations et s'est regroupé maintenant avec celles et ceux de Paris et d'autres départements de la région parisienne.

Ces collectifs et coordinations des Travailleurs sociaux

d'Ile-de-France protestent car « des pans entiers de la population sont relégués dans des hôtels, des logements insalubres, des structures d'hébergement inadaptées, mais également de plus en plus d'adultes et d'enfants dorment dans la rue ».

Ils revendiquent notamment : « Un moratoire contre les expulsions ; l'application immédiate des lois de 1945 et 1998 sur la réquisition des logements vacants ; l'annulation de la baisse de 8 % du budget attribué au logement ; le lancement d'un plan d'urgence pour le logement ».

Ces travailleurs sociaux profitent du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'appel de l'Abbé Pierre en faveur des sans-logis pour organiser une **manifestation à Paris, le 2 février de la place d'Italie à la Sorbonne** (où se tiendra le colloque de la Fondation Abbé Pierre).

La situation du logement, en particulier pour les plus démunis, est en effet scandaleuse et de pire en pire. **Lutte Ouvrière appelle ses lecteurs à se joindre à cette protestation.**

**A Paris, le 2 février départ à 15 heures de la place d'Italie**

## La tuberculose en recrudescence à Paris

Selon un rapport du responsable de la Santé à la Mairie de Paris, la tuberculose serait en recrudescence dans la capitale. Alors qu'en moyenne, en France, on compte onze cas de tuberculose pour cent mille habitants, il y en a cinquante pour cent mille habitants à Paris et, dans les foyers de travailleurs migrants, la proportion monte à six cents !

Mortelle il y a un siècle, la tuberculose avait presque disparu de France avec la généralisation de la vaccination et la hausse du niveau de vie de l'ensemble de la population qui se traduisait par de meilleures conditions de logement et d'alimentation et des progrès sanitaires. Que cette maladie de la misère progresse dans la capitale est bien lié à la dégradation des conditions d'existence de toute une partie de la population, et plus particulièrement de travailleurs d'origine étrangère qui habitent des foyers surpeuplés et vétustes où la maladie se propage plus vite, comme l'indique le rapport. Il y a aussi tous ceux, quelle que soit leur origine, qui vivent dans des taudis, faute de logements corrects à des prix abordables et ceux qui, sans papiers, sans travail ou sans domicile, sont exclus des contrôles sanitaires. Et si le dépistage était systématiquement fait, on obtiendrait certainement des taux encore plus élevés de personnes atteintes par la maladie.

## Sanofi à l'assaut d'Aventis

# La seule santé qui les intéresse... celle des actionnaires !

Lundi 26 janvier, Sanofi-Synthelabo, le deuxième groupe pharmaceutique français, a lancé une « offre publique d'achat » contre le n° 1, le groupe Aventis, issu de la fusion il y a cinq ans des groupes Hoechst et Rhône-Poulenc. Si cette opération financière aboutissait, le nouveau groupe qui en serait issu serait à la fois la première entreprise pharmaceutique européenne et le troisième trust pharmaceutique à l'échelle mondiale. Mais cette opération financière n'améliorera que la santé des actionnaires de ces groupes, pas celle des malades.

Les groupes pharmaceutiques aiment en général à mettre en avant le caractère « utile » pour tous de leur activité, mais dans toute l'opération en cours il n'est question que d'objectifs financiers ou boursiers. Ce qui importe aux dirigeants des deux entreprises est d'abord le bénéfice que pourront en tirer les

actionnaires. Il est question de la « taille critique » que les mastodontes industriels doivent atteindre pour ne pas être piétinés par leurs concurrents. On discute les avantages qu'ils peuvent tirer financièrement, ou en termes de productivité, des « économies d'échelle » que permet la concentration industrielle.

Mais personne n'évoque l'idée que cela pourrait permettre, si le système capitaliste ne marchait pas sur la tête, de produire quasi gratuitement tous les médicaments nécessaires à toute la population mondiale. C'est pourtant cela que devrait permettre le fait que deux groupes de cette taille mettent en commun leurs compétences. Et c'est cela qui serait vraiment bénéfique à toute la population.

Mais du côté de Sanofi comme d'Aventis, on ne communique que pour séduire les boursicoteurs. Sanofi fait les yeux doux aux porteurs d'actions Aventis et propose de les racheter un peu au-dessus du cours actuel. Et Aventis rétorque : Ne

vendez pas, vous serez perdants, nos actions valent plus que cela.

Avec des groupes comme Total ou L'Oréal parmi les actionnaires de Sanofi, on est assuré que cette opération a été discutée entre la poignée d'administrateurs qui siègent dans la plupart des grands groupes industriels et financiers et qui sont en réalité le vrai gouvernement du pays. Non seulement L'Oréal l'a fait savoir par un communiqué de presse, mais Fourtou, l'actuel PDG de Vivendi Universal et auparavant PDG d'Aventis, a été consulté et a donné son accord à la fusion projetée.

Aventis en est maintenant à consulter les banques qui lui sont



liées et qui sont censées l'épauler, soit pour accepter la fusion envisagée avec un renchérissement financier, soit pour la mettre en œuvre, selon ce que ces messieurs auront choisi dans le secret des conseils d'administration.

On ne tardera pas à savoir ce qui sortira de cette nouvelle partie de Meccano industriel. Une seule chose est sûre : dans cette affaire, les intérêts des malades comme ceux des salariés des groupes en question

n'entrent pas en ligne de compte. Il n'est question que de la santé des actionnaires et, bien sûr, d'abord celle des plus gros.

Jacques FONTENOY

## Un secteur profitable qui creuse le « trou de la Sécu »

L'offre de rachat ou d'échange des actions mise en œuvre par Sanofi, qui majore de 3,6 % la valeur des actions Aventis dans le but d'inciter ceux qui en sont porteurs à les lui céder, représente au total une mise de fonds de près de 50 milliards d'euros (47,8 exactement, soit 313 milliards de francs). La somme laisse rêveur mais indique bien l'extrême profitabilité du secteur pharmaceutique. Sanofi se vante d'ailleurs d'un taux de rentabilité d'environ 24 % (contre 15 % « seulement » à Aventis).



Il est beaucoup question ces derniers mois du « trou de la Sécu », d'autant que le gouvernement Chirac-Raffarin-Mattei prépare une nouvelle attaque contre le système de santé. Sont

généralement montrés du doigt, comme responsables de ce « trou » : l'augmentation constante des frais de santé, pourtant normale puisqu'avec les progrès de la médecine on peut se soigner de mieux en mieux ; les médecins

qui prescriraient « trop » de médicaments ; ou les assurés eux-mêmes, décrits comme des obsédés de la consommation de médicaments. Mais il n'est jamais question de ceux qui creusent pourtant l'essentiel de ce

trou, au premier rang desquels on trouve justement les industriels en général et ceux du médicament en particulier.

D'une façon générale, les grands groupes industriels sont soutenus et aidés, depuis tou-

jours, par leur appareil d'État qui multiplie les aides, les subventions, les dégrèvements d'impôts. Une bonne part du fameux « trou » vient d'ailleurs des dégrèvements de charges sociales qui pèsent lourdement

sur le budget de la Sécu.

Mais la Sécurité sociale, bien avant de profiter aux assurés sociaux, profite d'abord aux grands groupes pharmaceutiques, qui disposent ainsi d'une véritable « vache à lait ». Le système de remboursement, malgré les attaques répétées dont il fait l'objet de la part des gouvernements successifs, leur assure depuis toujours une rentabilité comparable à celle d'une situation de monopole. Une preuve : la profitabilité du secteur pharmaceutique reste très au-dessus de ses rivaux des autres branches industrielles, pourtant en général pas à plaindre. Décidément, le « trou » de la Sécu remplit bien certaines poches.

J. F.

## Les malades aussi mal traités que les salariés

Dans la pharmacie, la profitabilité est d'autant plus forte que cette industrie, bien qu'elle produise des produits dont l'importance peut être vitale pour de nombreuses personnes dans le monde, est gérée, comme tout le système capitaliste, non pas en fonction de l'utilité humaine que pourrait avoir tel ou tel médicament, mais en fonction de l'existence d'un marché solvable.

Dans les grands groupes de la pharmacie, avant de décider toute recherche, on fait une étude de marché. S'il existe une clientèle solvable, alors on lance

la recherche, puis la fabrication. En clair, on ne fabrique pas en fonction des besoins, de ce qui serait dès maintenant utile par exemple pour en finir avec un certain nombre de maladies qui rongent le Tiers Monde, mais en fonction du succès commercial qu'on peut en attendre. Il faut que chaque nouveau médicament lancé sur le marché soit un « blockbuster », dans le jargon cher aux directeurs du marketing, c'est-à-dire un succès... sonnante et trébuchant.

Les laboratoires pharmaceutiques abandonnent à l'État la recherche fondamentale. En

revanche la recherche privée, pour autant que ces laboratoires veulent bien l'assumer, dépend donc de plus en plus de sa rentabilité. Dans toutes les grandes entreprises pharmaceutiques on connaît l'existence de molécules, de principes actifs et même de médicaments utiles qui ont été abandonnés en cours de route, soit parce que les populations malades qui auraient pu en bénéficier n'étaient pas ou plus solvables, soit parce que les conditions de leur fabrication exigeaient des investissements trop lourds par rapport au bénéfice escompté.

C'est ainsi que, chez Aventis,

on a arrêté un médicament qui soignait une partie des victimes de la maladie du sommeil.

Parfois, grand seigneur, un groupe abandonne ses droits sur un médicament ou une molécule considérés comme non rentables à l'Organisation mondiale de la santé. Mais là encore, cela n'entraîne pas automatiquement que le médicament soit fabriqué, puisque l'OMS ne dispose pas des installations de production nécessaires et ne trouve pas forcément des laboratoires qui pourraient s'en charger.

Si la fusion en cours aboutit,

on assistera à une accélération de la recherche de nouveaux profits, auxquels les malades jugés « non solvables » ne gagneront rien. Quant aux salariés, on leur demandera de payer les faux frais de l'opération en cours par des suppressions d'emplois.

Le patron de Sanofi a beau s'en défendre, en déclarant au quotidien *Le Monde* que ce n'est pas « en fermant des usines que l'on génère d'importantes économies », les salariés des deux groupes savent bien qu'ils seront les premiers à faire les frais de cette fusion, comme ceux d'Aventis

ont eux-mêmes fait les frais de celle entre Hoechst et Rhône-Poulenc, qui a donné naissance à leur entreprise. Lors de celle-ci, les conséquences pour l'emploi ont été dramatiques. Partout où les deux groupes avaient des usines en double, les dirigeants d'Aventis ont programmé la fermeture, c'est-à-dire, d'après les prévisions initiales, un site sur deux. Cela représentait une disparition programmée de quelque 45 sites et de 10 000 emplois ; ce que les salariés d'Aventis payent encore ces jours-ci.

J. F.

## Contrôler les finances des grandes sociétés et des banques

Aventis et Sanofi sont deux trusts importants qui, avec quelques autres, contrôlent la majorité de la production des médicaments dans le monde. Aventis arrive en septième position, après Pfizer, GSK, Merck and Co, Johnson & Johnson ; Sanofi est à la quatorzième place dans un marché dominé par quelques trusts seulement, dont le principal domaine concerne la santé de la population mondiale.

Cela suffit à montrer combien l'enjeu de leur fusion est colossal et cela vient souligner que des décisions dont dépend la santé de la population mondiale sont laissées entre les mains de quelques hommes dans des conseils d'administration préoccupés uniquement de leurs avoirs et des fluctuations de leurs comptes en banque.

Cela met également en lumière la nécessité sociale, vitale, qu'il y aurait pour la population de contrôler l'économie, afin qu'il ne soit plus possible qu'une poignée d'individus dirigent et décident pour des millions d'autres.

Les travailleurs, et en fait toute la population, devraient avoir un droit de regard sur les comptes des trusts. Il faudrait qu'ils sachent, en l'occurrence, la part qui revient à la Sécurité sociale, puisque celle-ci offre un énorme budget à l'industrie pharmaceutique ; qu'ils connaissent la part investie dans la production, la part des profits réali-

sés. Ceux qui travaillent à la fabrication des médicaments comme ceux qui les consomment devraient pouvoir contrôler l'argent engrangé par les trusts et vérifier qu'il ne s'est pas réfugié dans quelque paradis fiscal... aux îles Caïman par exemple, et de là, dilapidé dans quelque opération douteuse. L'hypothèse n'est pas gratuite ; c'est vers cette destination paradisiaque pour les capitaux que les producteurs et les consommateurs du lait Parmalat ont découvert que s'était enfui leur argent...

Il faudrait, pour cela, que les travailleurs puissent accéder aux comptes. Non aux comptes destinés à la publication légale, qu'on connaît et dont on ne peut savoir à quoi ils correspondent vraiment. Quelle fiabilité prête en effet à une comptabilité passée entre les griffes de cabinets de comptabilité et de commissaires aux comptes qui peuvent arranger les chiffres selon les directives de ceux qui les paient ? Une transparence réelle des comptes impliquerait que puissent y avoir accès toutes les organisations représentant la population et les travailleurs des entreprises dans lesquelles sont fabriqués les médicaments ; ceux-ci sont bien placés pour savoir dans quelles conditions se sont faites les recherches, quels ont été leurs coûts, pourquoi la production de tel médicament a été abandonnée ou s'il est vendu à un prix exorbitant. Une réelle transpa-

rence impliquerait aussi la participation des travailleurs des services comptables des entreprises et des banques, car ils ont le moyen de contrôler les flux financiers et de savoir en quoi ceux-ci ont pu interférer sur les tarifs et sur les coûts.

Pour qu'un tel contrôle puisse avoir lieu, pour qu'il y ait une réelle transparence des comptes des entreprises, et de l'État, il faut mettre fin au secret commercial et bancaire. On ne peut pas compter sur ceux qui sont aujourd'hui à la tête des entreprises, des conseils d'administration et de l'ensemble de la société, parce que, à l'image des directeurs d'Aventis, leurs choix ne se font qu'en fonction des profits et non en fonction des besoins réels de la population.

Ceux-là, comme les politiciens à leur service, jouent sur l'opacité des comptes pour décréter la fermeture de telle entreprise un jour ou pour déclarer la Sécurité sociale en faillite. Quant à leurs subordonnés, experts-comptables ou experts en tout genre, prêts à couvrir les manigances, on ne peut pas davantage leur faire confiance !

Seul le monde du travail, parce qu'il se trouve à la base de toute l'économie, aurait les moyens d'imposer un tel contrôle. Et ce serait nécessaire et vital pour toute la société !

Dominique MATHIEU

## Aventis - Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine)

# En lutte pour l'emploi

Depuis le 7 janvier, l'usine Aventis de Villeneuve-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine, est en grève et l'atelier de production du Lovenox est occupé 24 heures sur 24 pour garder les stocks de ce produit phare du groupe. Les 150 salariés ont déclenché ce mouvement suite à des rumeurs faisant état de la vente de cette usine, voire de sa fermeture.

Le 15 janvier, en CCE, la direction générale a démenti tous ces bruits, s'élevant contre cette grève infondée... De fiefémenteurs, car deux jours plus tard la vente était officialisée. Le repreneur est un groupe chi-

mique, PCAS, et le personnel ne sait pas ce qu'il va devenir.

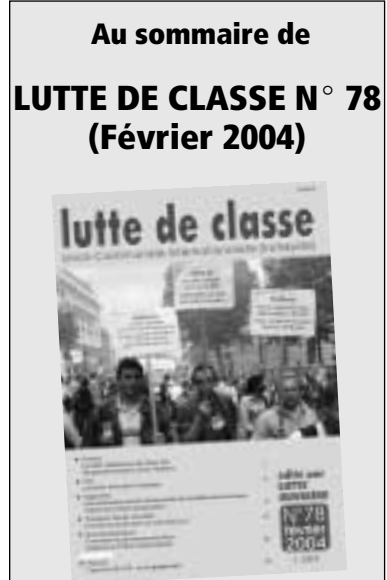
Lundi 26, un rassemblement a eu lieu dans l'usine. Des délégations des autres établissements d'Aventis d'Île-de-France étaient présentes. Les travailleurs de Villeneuve réclament la garantie du maintien de leurs emplois et de leurs statuts.

Depuis des années, Aventis supprime des milliers d'emplois, vend et ferme des établissements, comme en ce moment le centre de recherches de Romainville. Et cela pour mieux rentabiliser ses capitaux. Les profits, qui étaient de 2,1 milliards d'euros en 2002, pas-

seraient à 2,4 milliards en 2003 !

Lors du rassemblement, les travailleurs commentaient les dernières informations sur l'OPA de Sanofi sur Aventis et les 50 milliards d'euros que Sanofi met sur la table pour cette fusion entre requins, alors que dans le même temps le gouvernement veut encore baisser des remboursements de soins et de médicaments !

Un prochain rassemblement des salariés d'Aventis devrait avoir lieu vendredi 30 janvier, à 11 h devant l'établissement de la Croix-de-Berny à Antony.



**France**  
Le bilan désastreux de deux ans de gouvernement Chirac-Raffarin

**Irak**  
Les États-Unis dans l'impasse

**Argentine**  
Les créanciers jamais remboursés de la faillite économique restent les classes populaires !

**Transport aérien mondial**  
Course au profit dans un ciel obscurci

**Grande-Bretagne**  
Comment le gouvernement Blair prépare le lit des conservateurs

**Tribune**  
L'accord LO-LCR : un engagement

Prix : 1,5 euro  
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



• EADS - Les Mureaux (Yvelines)

# Licenciements pour le profit

La direction d'EADS (l'ex-Aérospatiale) a annoncé la suppression de 360 postes dans l'entreprise, dont 140 pour l'usine Aquitaine (située dans la banlieue de Bordeaux) et 220 pour celle des Mureaux, dans les Yvelines.

Pourtant EADS, un consortium franco-germano-espagnol, se porte financièrement comme un charme. Les deux PDG, l'Allemand Hertrich et le Français Camus, ont annoncé à la presse qu'ils espèrent pour l'année 2004 une hausse du bénéfice net de 20 %.

Ces bénéfices attendus proviendront d'une part du secteur militaire, dont on sait que les crédits ont augmenté, et d'autre part de la division Espace. Ce sont donc en grande partie les dépenses publiques financées par les contribuables qui font la bonne santé d'EADS. L'autre partie, c'est la réduction des effectifs qui se poursuit depuis des années. EADS aux Mureaux comptait 3 200 personnes dans les années 1980. Elle ne compte plus aujourd'hui que 1 800 salariés et l'objectif affiché pour la fin 2004 est de 1 600.

EADS supprime des postes, en théorie pas des emplois. Pourtant, dans la pratique c'est la même chose, voire même pire. La direction annonce au travailleur concerné que son poste est supprimé et qu'il a quatre mois pour en trouver un

autre au sein de l'entreprise. Il a droit ensuite à des entretiens de pseudo-reclassement. Les intéressés se sont rendu compte aussitôt que les postes qu'on leur proposait étaient totalement bidon : quelques emplois dans les municipalités environnantes, des CDD de deux ans, et pas grand-chose d'autre..

Bref, non seulement on jette des travailleurs à la porte, mais par-dessus le marché la direction les lanternne et se moque d'eux. Un peu plus de la moitié des salariés ont plus de 55 ans. EADS va leur reverser une « rente » bien en dessous de tous les revenus du type préretraites connus jusqu'ici ; en dessous même du plan Casa adopté par différentes entreprises de l'automobile par exemple.

Pour beaucoup des plus de 55 ans, l'avenir s'annonce difficile. Certains, qui ont mis toute une vie à gagner leur maison, devront la vendre ou alors envisager l'arrêt des études de leurs enfants alors que, pour certains, il ne leur restait que quelques mois pour arriver à la retraite Raffarin avec 42 ans de cotisations. Dans l'autre moitié, les moins de 55 ans, ce sera le chômage assuré pour beaucoup qui ont quand même dépassé la cinquantaine.

Rappelons que EADS résulte de l'ancienne Aérospatiale, entreprise d'État qui fut cédée pour une poignée de cerises (850 millions de francs, pas d'euros !) par le gouvernement

Jospin (avec Dominique Strauss-Kahn aux Finances et Gaysot aux Transports) au groupe Lagardère qui, grâce à ce

cadeau somptueux, a considérablement renforcé sa fortune.

La gauche avait nommé Lagardère pour qu'il licencie du

monde. Il l'a fait, il continue de le faire, et pour cela il touche des milliards.

Correspondant LO

## Merci aux syndicats !

Début janvier, la direction d'EADS avait loué un chapiteau afin de présenter ses vœux au personnel, y compris à ceux qui allaient être licenciés. Le PDG allemand, qui aurait dû être là, était absent. Il se serait déclaré indisposé. Il faut dire qu'il avait été chahuté en Allemagne par les travail-

leurs. Il a peut-être craint que les travailleurs des Mureaux en fassent autant.

Mais en France la direction a depuis le début, depuis de longues années même, bénéficié de la complicité des syndicats, de tous les syndicats au niveau national, même si certains renâclent à la base.

C'est ainsi que le PDG côté français a publiquement remercié les syndicats qui, selon lui, se sont montrés responsables et adultes et sans lesquels la mise en place du plan de licenciements n'aurait pas été possible ! C'est ce qui s'appelle des dirigeants syndicaux cul et chemise avec la direction !

## ... et le bouquet

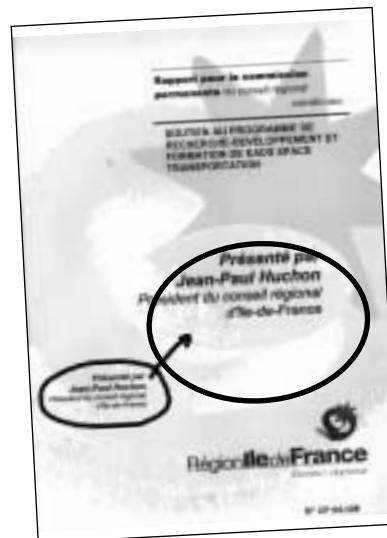
### Une subvention du Conseil régional !

Au moment précis où EADS annonce à la fois des licenciements et de gros bénéfices pour 2004, le Conseil régional d'Île-de-France devrait décider fin janvier 2004 de verser un million d'euros pour soutenir le programme de recherche-développement et formation de la branche « EADS space transportation » ! Et c'est précisément le président socialiste du Conseil régional d'Île-de-France, Jean-Paul Huchon, qui présente le rapport où figure cette demande indécente.

C'est se moquer du monde ! EADS n'a évidem-

ment pas besoin de cet argent. Mais l'habitude est tellement prise par EADS de piller les fonds publics, et l'habitude est tellement ancrée chez les représentants de l'État, à tous les niveaux, de droite comme de gauche, d'acquiescer à toutes leurs demandes, qu'il ne leur en faut pas beaucoup pour débloquer un million d'euros.

Les contribuables d'Île-de-France, parmi lesquels le personnel d'EADS et même les licenciés, vont devoir mettre la main à la poche pour alimenter les coffres de richissimes licencieurs.



La brochure qui présente la demande de subvention.

• Altadis (ex-Seita)

# Face à la colère des salariés la direction fait appel aux CRS

Vendredi 23 janvier, des centaines de salariés venus des usines de plusieurs villes ont manifesté devant la direction générale d'Altadis à Paris, à l'occasion d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise concernant le plan de licenciements annoncé pour les mois à venir.

700 emplois doivent être supprimés en France et plusieurs usines seraient fermées. L'appel à la grève des syndicats a été suivi à plus de 85 % dans les usines de Lille, Tonneins (Lot-et-Garonne), Riom (Puy-de-Dôme), ou Nantes et Morlaix (Finistère).

A leur arrivée devant le siège

d'Altadis, près de la bibliothèque François-Mitterrand, les manifestants ont été accueillis par des cordons de CRS.

Raffarin, qui s'était dit « choqué » par l'annonce du « plan social » d'Altadis en juillet 2003, ne fait rien pour empêcher cette entreprise de supprimer des emplois. Par contre, il envoie les CRS pour protéger les bâtiments de la direction générale.

Celle-ci n'avait pas apprécié que ses murs soient maculés de peinture lors de la manifestation précédente en décembre. Et surtout, elle ne supporte pas que les salariés essaient de s'opposer à son plan de restructuration.

Cet accueil a encore attisé la

colère et notamment celle de jeunes venus de l'usine de Lille. En effet ces jeunes ouvriers ont été embauchés depuis peu, certains depuis moins d'un an. Beaucoup avaient démissionné d'un autre travail pour rejoindre Altadis, et on leur dit maintenant qu'ils risquent d'être jetés dehors, puisque l'usine va fermer.

En réponse à cette colère, et à quelques jets de projectiles, les CRS ont chargé les manifestants en les repoussant sans ménagement sur le boulevard, en plein milieu de la circulation, provoquant des incidents avec les automobilistes. Une manifestante a été blessée par les CRS.

Le plan de restructuration annoncé l'été dernier prévoit 1 700 suppressions d'emplois en France et en Espagne (voir LO n° 1828). Six usines doivent fermer. En France, l'usine de Lille qui compte 500 travailleurs, ainsi que celles de Tonneins et de Dijon sont condamnées par la direction. Malgré les départs en retraite prévus et les mutations annoncées vers les usines de Nantes ou de Riom (près de Clermont-Ferrand), l'avenir de plus de 500 salariés est en suspens.

La réunion du comité central d'entreprise (CCE) du vendredi 23 janvier devait étudier une expertise demandée par les syndicats. Or celle-ci démontre

que l'usine de Lille est l'un des sites les plus rentables pour la fabrication de tabac et que rien ne justifie sa fermeture. Les bénéfices d'Altadis ont doublé en trois ans (avec 477 millions d'euros en 2002) et les prévisions de fabrication augmentent d'ici 2006. Les raisons de ce plan de restructuration sont uniquement financières pour la direction, qui envisage de délocaliser une partie de la production.

Maintenant les travailleurs d'Altadis savent à quoi s'en tenir. Ils ont vu les CRS à l'œuvre à l'appel de la direction. Leur colère n'est pas retombée et ils sont décidés à ne pas se laisser faire.

## Alstom-Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)

# 15 morts et des suppressions d'emplois en perspective Le prix de la course aux profits

Deux mois se sont écoulés depuis l'effondrement d'une passerelle d'accès au *Queen-Mary 2* qui a coûté la vie à 15 personnes. Le juge chargé de l'instruction avait annoncé qu'il serait en mesure de donner ses premières conclusions et qu'il procéderait aux premières mises en examen à la fin du mois de février. Parallèlement, après avoir jeté sur le pavé des milliers d'intérimaires et sous-traitants, les Chantiers viennent d'annoncer qu'ils préparent un plan de réduction de l'effectif Alstom.

Mercredi 21 janvier, sept salariés ont été mis en garde à vue pour, d'après le juge, « éclaircir des témoignages contradictoires ». Cela ne préjuge pas forcément des futures mises en examen, mais il est frappant de voir qu'aucun membre des directions des Chantiers et d'Endel, le sous-traitant en charge du montage de la passerelle, n'a été interpellé à cette occasion. Ces gardes à vue touchent côté Endel un technicien et un chef d'équipe, et côté Alstom, deux techniciens, deux cadres (petits chefs de service) et un cadre plus haut placé mais non membre de la direction. Ces salariés n'ont pourtant, pour la plupart, aucune responsabilité vis-à-vis de l'accident. Toutes les informations qui ont transpiré depuis l'accident ne font que confirmer l'entière responsabilité des directions d'Alstom et d'Endel.

En effet en novembre tout a été fait dans la plus grande précipitation pour respecter la première exigence de la direction des Chantiers : ne pas retarder la livraison du *Queen-Mary 2*.

D'autre part et depuis des années, la direction des Chan-

tiers s'est totalement affranchie de ses obligations de garantir la sécurité collective sur le site, en sous-traitant sans contrôle, mais avec de fortes exigences de rentabilité, le montage des passerelles et des échafaudages.

Mais pire encore, alors que la direction des Chantiers, au lendemain de l'accident, affirmait vouloir revoir ses règles de sécurité sur ces passerelles, elle fait aujourd'hui savoir que rien ne doit changer, en assurant que ses règles de sécurité sont bonnes mais qu'elles ne sont pas appliquées par les sous-traitants. Avec de tels arguments, nous n'avons pas fini de trembler à chaque fois que nous devons emprunter une passerelle d'embarquement pour l'embauche ou la débauche.

Ces gardes à vue n'ont créé de l'émotion et de la colère que dans les services des salariés concernés car, le même jour, tombait l'annonce d'un plan de diminution des coûts et des effectifs pour la fin du printemps.

Il s'agit en fait d'une déclaration du DRH des Chantiers de l'Atlantique faite le même jour au comité d'entreprise. La

direction annonce que, pour faire face à une baisse de l'activité qui passerait de cinq navires à construire par an à deux et demi, il faudra à nouveau « effectuer une réduction des coûts » et « adapter les effectifs à l'activité ».

Cette annonce n'a surpris personne aux Chantiers. Tout le monde s'attendait à une nouvelle de ce genre après la livraison du *Queen-Mary 2*, que la direction souhaitait voir se faire dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sans conflit et sans mauvaise publicité.

Aux Chantiers, les plus anciens espèrent qu'une diminution de l'effectif se fera avec leur départ. Mais tous ont des amis ou de la famille parmi les 5 000 sous-traitants et intérimaires remerciés après la livraison du *Queen-Mary 2* et bon nombre d'entre eux sont prêts à réagir contre d'éventuelles suppressions de postes.

On ne peut pas savoir aujourd'hui quels sont les choix de la direction quant à l'avenir des Chantiers. Ce que l'on sait, c'est qu'il serait nécessaire de construire toutes sortes de navires, ne serait-ce que pour remplacer les bateaux-poubelles qui provoquent chaque année le naufrage d'une centaine de navires de charge et la mort de plus de mille marins.

Ce dont on est sûr, c'est que la direction a la ferme intention de tenter de mettre au pas les salariés Alstom des Chantiers de



La passerelle après la catastrophe.

AFP

l'Atlantique, notamment les plus jeunes, avec qui elle a dû essuyer un certain nombre d'échecs. Les deux dernières grèves importantes sur les salaires, aussi bien que les réactions de secteur assez fréquentes, freinent la direction lorsqu'elle cherche à imposer sa discipline par des sanctions et à obtenir la même quantité de travail et les mêmes conditions de travail que dans la sous-traitance.

Pour exemple, la direction n'a toujours pas réussi à imposer la modulation des horaires,

même si elle fait feu de tout bois depuis le début de l'année pour y arriver.

Ces attaques directes contre les travailleurs, comme l'accident de la passerelle, sont les conséquences d'une même politique du patronat.

Aussi bien pour préserver leur emploi et leur niveau de vie que pour défendre leurs conditions de travail et de sécurité, c'est à une lutte d'ensemble déterminée que les travailleurs doivent se préparer.

Correspondant LO

## LGE et OCE - Site Alstom Belfort

# Des licenciements qui ne passent pas

Depuis vendredi matin 23 janvier, les travailleurs de LGE (le secteur de l'emballage, caisserie et transport d'Alstom, « externalisé » en 1988) sont très majoritairement en grève contre le plan de soixante licenciements qui les frappe. Leur direction en effet commence à convoquer les uns après les autres ceux dont elle a décidé de se débarrasser. La plupart ont aux alentours de 50 ans et travaillaient depuis vingt ou trente ans à Alstom Belfort quand ils se sont retrouvés dans les griffes de « partenaires » d'Alstom comme LGE, « afin de rester sur le site pour travailler avec un avenir professionnel »,

avait dit la direction d'Alstom à l'époque, pour nous endormir !

Dans ce secteur, il y a six ans, l'effectif total était de 172. Aujourd'hui, il est de 124, que LGE voudrait réduire de moitié alors que, chaque mois depuis cette externalisation, l'entreprise verse l'équivalent de 250 000 F à chacun de ses deux principaux actionnaires, Heppner et Sofimbal, à quoi s'ajoutent, chaque année, 5 millions de francs sur les bénéfices. De quoi assurer le salaire de tous ceux qu'ils licencient.

La direction de LGE fait semblant de proposer des reclassements « internes » sur

quelques postes à des centaines de kilomètres, avec des pertes de salaire. Elle propose le minimum des indemnités légales, n'a même pas voulu accepter des FNE (80 % payés par l'État) pour les six ou sept travailleurs qui pourraient y avoir droit, car cela lui aurait imposé quelques contraintes pour garder des plus de 50 ans. Elle voudrait avoir les mains libres pour faire le tri à sa guise, se débarrasser de ceux qu'elle juge les moins exploitables et, au passage, elle tente aussi de se débarrasser de sept délégués sur neuf.

Les 80 grévistes, qui ont décidé de continuer la grève,

occupent l'atelier principal de l'emballage, où il a été peint en gros : « Non aux licenciements ».

Car des licenciements comme à LGE, en ce moment il y en a aussi dans un autre secteur « externalisé » par Alstom, celui de l'imprimerie, repris par OCE. Deux directeurs ont débarqué en décembre pour annoncer leur décision de mettre dehors la moitié de l'effectif du site, 19 sur 40 ; des travailleurs qui, comme à LGE, ont autour de cinquante ans, et ont été vendus à OCE il y a six ans. Les licenciés d'OCE, un groupe de 12 000 personnes qui fait de gros profits, croyaient

pouvoir solder leur sale plan en deux aller et retour de Paris et sans plus payer qu'à LGE. Ils n'ont pas encore réussi, face à la mobilisation des employés pour résister à leurs manœuvres, qui se sont d'ailleurs adressés aux autres travailleurs d'Alstom.

Ce qui pourrait donner des craintes à tous ces patrons licenciés et profiteurs serait que les travailleurs d'OCE rejoignent maintenant la lutte de ceux de LGE, dans une usine où les principaux responsables de cette situation, les dirigeants d'Alstom, sont en train de programmer des centaines de licenciements.

Correspondant LO

### • Groupe Rhodia

# Suppressions d'emplois La délinquance patronale

**A Saint-Fons dans la banlieue de Lyon, le 23 janvier dernier, jour du comité d'entreprise européen, les salariés des entreprises Rhodia ont débrayé pour se retrouver à environ 400 devant l'usine de Belle-Etoile.**

Cette journée correspondait à une journée nationale d'action, appelée par les différents syndicats, et faisait suite à celle du 10 décembre 2003. Il s'agissait de protester contre le plan de restructuration qui programme 2 000 suppressions de postes dans le groupe Rhodia, soit 10 % des effectifs. Des suppressions sont déjà annoncées à Rhodia Orga-

nique (Saint-Fons et Mulhouse), au siège de la Part-Dieu à Lyon, à Rhodia PI.

Il est aussi question de vendre au plus offrant les sites les plus rentables... avec le personnel !

Les comptes de Rhodia seraient dans le rouge et le groupe afficherait des dettes. Mais à qui la faute ?

Ces dernières années, 60 % des résultats financiers ont été accaparés par les banquiers et les actionnaires. Qu'ont-ils fait de cet argent ?

A titre de dernier exemple, on vient d'apprendre que l'entreprise avait remboursé 250 millions d'euros d'obligations auprès de fonds spécula-



Les travailleurs de Rhodia en manifestation.

tifs américains gérés par le financier Soros. Celui-ci exigeait d'ailleurs un supplément de 50 millions d'euros de pénalités pour clauses non respectées.

Chaque année, les banques empochent rien qu'en frais financiers l'équivalent de trois mois de salaire des travailleurs de Rhodia.

Alors, il n'y a aucune rai-

son pour que ces mêmes travailleurs en subissent les conséquences.

D'ailleurs il y a déjà eu des suppressions d'emplois (1 045 en quatre ans en France) et des cessions d'activités, sans que cela règle en quoi que ce soit la situation du groupe.

L'ex-directeur, Tirouflet, a sauté. Lui s'en sort très bien. Il est parti avec 2 millions

d'euros et une retraite dorée. Mais comme on le voit, la nouvelle direction a exactement la même politique.

Les salariés n'ont pas l'intention de se laisser mettre à la rue. Si Rhodia a des dettes, tous les parasites qui ont empêché les bénéficiaires toutes ces années n'ont qu'à sortir leur carnet de chèques et prendre sur leurs réserves.

### • La Poste en Charente

# Un rouleau compresseur sur les services

**Dans cette région Poitou-Charentes qui est le fief de Raffarin, le département de la Charente – excès d'honneur ou d'indignité – a été classé « département pilote » de « la modernisation des services postaux », en particulier dans les zones rurales.**

Après une première tournée du préfet, ce sont le ministre de la Fonction publique, Jean-Paul Delevoye, et le président de La Poste, Jean-Paul Bailly, qui, ensemble, ont parcouru jeudi 8 janvier la campagne charentaise pour prêcher ce qu'ils nomment la « modernisation des services publics » et les contrats « gagnant-gagnant », pas avarés de... mots pour vanter la « Charente imaginative ».

L'objectif de La Poste dans le département est de supprimer 35 bureaux de poste ruraux pas assez « actifs » et de leur substituer des « points-poste » qui s'ajouteront aux 150 déjà ouverts dans le pays : pour environ 150 euros par mois, le buraliste, le cafetier, le garagiste, le cafetier-pompiste-dépôt de pain (comme à Déviat) prennent les lettres ou les colis, opèrent des retraits de petites sommes sur un compte postal (tant pis pour l'absence de confidentialité !) Concernant des opérations postales plus importantes, l'utilisateur doit se déplacer jusqu'à un vrai bureau postal, bien plus éloigné.

Du coup, c'est l'emploi d'un postier qui disparaît sur place.

Dans le même temps, des guichets de proximité voient leurs horaires réduits, plusieurs communes sont « invitées » à prendre en charge le salaire de l'employée de l'agence postale, sous peine de disparition de celle-ci – ce qui vient d'être mis en place aussi dans l'un des quartiers d'Angoulême.

La structure battant son plein, les « bureaux distributeurs » ruraux – des centres de tri locaux – sont regroupés et réduits pour passer de 46 à 25, devenant des « centres de distri-

bution courrier » (CDIS).

Cette politique est dénoncée par les syndicats et appliquée en dépit de la colère des villages et de leurs maires. L'un d'eux affirmait aux personnalités qu'« il n'avait pas besoin de compliments mais de moyens ». Un autre dénonce une politique du « rouleau compresseur ». Un autre ironise avec dépit : « Serait-on en train de revenir à l'époque reculée où le barbier effectuait des saignées et où le maréchal-ferrant arrachait les dents ? » D'ailleurs, ce jeudi 9 janvier, le président de La Poste a été fortement chahuté lors d'une assemblée de 300 élus

et n'a pas pu terminer son discours.

Bien des communes rurales ont déjà depuis longtemps perdu leur gare, leur perception, et maintenant c'est leur service postal qui est dans le collimateur. L'Éducation nationale institue des « réseaux d'école » qui ont pour but d'anéantir l'idée qu'à une commune correspond une école. La recherche forcenée de la rentabilité fait disparaître des emplois et des services indispensables, là où il faudrait, bien au contraire, les maintenir pour éviter la désertification de zones où sévit le manque d'emplois. Là

où il ne reste plus que des vieillards, ou bien seulement une population déshéritée et clairsemée, des pharmacies ne trouvent pas de repeneur ; des médecins de campagne doivent retarder leur départ à la retraite, faute de remplaçants plus jeunes.

Et on comprend l'inquiétude et la colère de cet élu qui s'élève contre la disparition du bureau de poste de sa commune en affirmant : « Ce serait mettre le doigt dans l'engrenage : on commence par perdre un petit bout et, un jour, on n'a plus rien. »

### Combs-la-Ville (Seine-et-Marne)

# La lutte, ça paye !

En octobre 2003, une action « postiers-population » s'opposant à la politique de délocalisation du service de distribution du courrier de Combs-la-Ville en Seine-et-Marne était engagée (voir LO n° 1838). Les raisons de cette délocalisation étaient limpides : suppressions de postes, opération immobilière juteuse... Ses conséquences l'étaient aussi : service public dégradé, conditions de travail dégradées avec des trajets en deux-roues plus longs et sur des routes très dangereuses. Son

annonce avait suscité la réaction immédiate des travailleurs de La Poste qui, de délégation en prise de parole, de signature de pétitions en projet de manifestation, étaient parvenus à obtenir, dans un premier temps, le gel temporaire du projet.

Dans un deuxième temps, une pétition a recueilli plus de 5 000 signatures s'opposant à cette attaque du service public local. Toute cette mobilisation a été suffisante pour obtenir que le projet de délocalisation vers Moissy-Cramayel soit fina-

lement totalement abandonné. Après six mois de mobilisation, la direction de La Poste vient de découvrir ce que les facteurs lui disent depuis le début : emprunter 5 kilomètres de routes à quatre voies très passantes en deux-roues, chargé de courrier, c'est dangereux. Mais nous ne sommes pas dupes, la sécurité n'était pas en tête de ses priorités.

C'est parce que les travailleurs ont réagi, se sont organisés, que la direction de La Poste a reculé. Nous sommes fiers

d'avoir réussi à conserver ce service public sur place à Combs. Nous évitons ainsi de voir nos conditions de travail, de trajet, s'aggraver encore plus. Cela prouve, dans ce concert d'attaques tous azimuts du gouvernement Raffarin et autres Seillière contre le monde du travail, que rien n'est inéluctable. L'action, c'est notre salut.

Et d'ailleurs, nous continuons à être vigilants et mobilisés sur les projets de réorganisation qui se profilent.

**Un postier**

### • Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris 13<sup>e</sup>

## Infections nosocomiales

# Quand les économies renforcent la virulence des bactéries

La presse parle en ce moment des infections nosocomiales, ces infections que l'on peut contracter lors d'un séjour à l'hôpital. Des « comités de lutte contre les infections nosocomiales » (CLIN) sont obligatoires, depuis 1988, dans les établissements publics et, depuis 1999, dans les cliniques. Les responsables de ces comités ont mis en place des protocoles d'hygiène pour lutter au mieux contre les bactéries à l'origine de ces infections. Mais pour les appliquer, il faut des moyens humains et matériels. La politique de restrictions budgétaires que les personnels soignants subissent depuis des années empêche de mettre en application ces procédures.

#### Des exemples qui illustrent le manque de moyens

– Pour assurer le maximum d'hygiène, il faudrait se laver les mains pendant une minute entre chaque soin et chaque malade, et pendant trois minutes avant de procéder à un soin stérile. Pour réduire ce temps, la direction fournit une solution hydroalcoolique permettant de s'acquitter de l'affaire en trente secondes chrono.

– Avant de faire une prise de sang, il faudrait nettoyer l'avant-bras du patient au savon doux, le sécher, effectuer une désinfection à la Bétadine et attendre trois minutes avant de piquer. Ce qui prend dix minutes par patient. Pour dix patients, il faudrait 1 heure 40, alors que l'on dispose le matin de... trente minutes.

– Au scanner, aux Urgences, pour les patients qui ont besoin d'une perfusion, il nous est demandé de la poser selon un protocole précis : lavage de la peau avec de la Bétadine rouge, rinçage, séchage, désinfection à la Bétadine jaune, puis mise en place d'un cathéter veineux avec gants stériles. Mais quand il y a trois ou quatre patients en attente avec, en plus, des examens en urgence, c'est mission impossible pour un seul manipulateur en salle de préparation.

– En radiologie vasculaire et

interventionnelle, la surcharge de travail incite les médecins à dépiquer les patients de leur cathéter artériel dans les couloirs afin de gagner du temps et ainsi libérer la salle d'examen pour le patient suivant. Et, dans ce secteur, les toilettes des patients se trouvent à côté d'un local où sont entreposés poubelles, tenues sales du personnel et bassins et urinaux en cours de désinfection...

– Normalement, dans chaque bâtiment, il doit y avoir des circuits différents pour le propre et le sale. Dans les vieux bâtiments ce n'est pas le cas : le même ascenseur voit passer repas des malades, sacs poubelles et linge sale.

– Pour désinfecter les bassins et urinaux, surtout après le départ d'un patient, il faut les mettre dans un lave-bassin ou un bac à désinfecter. Mais beaucoup de services n'ont ni l'un ni l'autre. Alors on fait comme on peut.

– La vétusté des locaux et la réduction de l'entretien sont défavorables à la lutte contre les infections nosocomiales. Une partie de l'entretien est soustraite à des sociétés de nettoyage dont les salariés ont de plus en plus de pièces à nettoyer dans un minimum de temps et avec un matériel restreint, par-

fois même sans le matériel minimum.

– Le matériel pour les soins manque dans les services : une fois des essuie-mains en papier, une autre fois les gants de toilette, des serviettes, des draps, des taies d'oreiller, des tabliers en plastique.

– Dans le bâtiment des Urgences, la panne d'un ascenseur sur trois provoque une attente et une exposition supplémentaire aux germes, pour les patients fragiles retournant dans leur chambre, brancardés après un examen.

– Après le départ d'un patient, on nettoie le lit et le matelas avec un produit que l'on devrait laisser agir dix minutes ou au moins laisser sécher. Mais bien souvent des patients attendent que la place se libère, alors on remet vite les draps dessus pour accueillir le suivant. Pénurie de places oblige.

– Quant à la formation du personnel, elle est difficile à obtenir car les plannings sont trop justes.

Si les moyens étaient mis en place, on pourrait faire reculer les infections nosocomiales. Dans le service de réa-pneumo, après de gros travaux, des formations proposées à tout le personnel, du matériel adapté octroyé en quantité, les infections nosocomiales ont considérablement diminué.

La politique d'économies va à l'encontre d'une qualité des soins maximale. Nous subissons tous les jours ces économies dans le domaine de l'hygiène comme dans les autres aspects de nos conditions de travail.

Correspondant LO



Une équipe de décontamination au CHU Henri-Mondor de Créteil.

## Kodak veut licencier 12 000 à 15 000 salariés

Les annonces de licenciements d'entreprises florissantes, uniquement pour augmenter le rendement des actions, sont devenues une rubrique tellement banale qu'on en apprend chaque semaine, et parfois chaque jour, de nouveaux.

Le cas de Kodak est particulièrement exemplaire. Le groupe ne manque pas d'argent puisqu'il prévoit d'investir trois milliards de dollars pendant trois ans afin de mieux s'implanter dans les technologies numériques. Le chiffre d'affaires a augmenté de 4 % en 2003 et atteint 13,3 milliards de dollars. Les bénéfices, en recul, atteignent tout de même 265 millions de dollars.

La firme américaine a déjà supprimé 22 000 emplois depuis 2001. Mais le PDG veut continuer à faire des économies sur le personnel en

réduisant ses effectifs de 20 %.

Kodak emploie actuellement 64 000 salariés dans le monde. Après en avoir licencié à nouveau 12 000 à 15 000, il n'en resterait plus à la fin (si c'est la fin !) que 50 000 environ.

Et comme il faut tout de même verser quelques indemnités pour les futurs licenciés, le PDG prévoit des provisions de 1,3 à 1,7 milliard de dollars.

Pour Kodak comme pour tous les autres patrons dans ce cas, il n'y a pas la moindre hésitation entre les bénéfices d'une poignée d'actionnaires et le sort de dizaines de milliers de travailleurs. Ces patrons sont des dangers pour la société. Leur avidité n'a pas de bornes, leurs ravages non plus.

A. V.

### • Hutchinson - Chalette-sur-Loing (Loiret)

## La Sodexho licencie une employée

Une des salariées de la cantine qui fournit les repas au personnel d'Hutchinson, à Chalette-sur-Loing près de Montargis, est sous le coup d'une mesure de licenciement économique. La cantine est gérée par Sodexho et emploie moins de dix salariés. L'employée qui risque de perdre son emploi prépare avec une collègue les repas du soir et fait le ménage.

Le 5 janvier, la responsable de la Sodexho a convoqué les deux employées, leur disant

qu'une des deux serait licenciée, du fait du petit nombre de personnes qui mangent à la cantine le soir. Elle leur demandait... de choisir elles-mêmes laquelle des deux serait licenciée ! Elles n'ont bien sûr pas accepté et c'est donc la responsable qui a choisi.

Ce licenciement est inacceptable. Le soir, il faut préparer une vingtaine de repas et faire tout le ménage. Il y a largement du travail pour deux. Il y a quelques mois, la Sodexho avait

demandé à la commission restaurant du comité d'entreprise d'Hutchinson son aval pour augmenter le droit d'admission. La Sodexho avait alors prétexté que cette augmentation sauverait un emploi. La commission restaurant avait donné son feu vert. Mais en janvier, la Sodexho s'est bien gardée d'informer le comité d'entreprise qu'elle licencierait une employée.

Mercredi 21 janvier, les représentants des syndicats

CGT, CFDT, CFTC et CGC de l'usine ont distribué un tract devant la cantine pour informer tout le personnel. Les employés de la cantine se sont mis en grève l'après-midi pour accompagner leur camarade à l'entretien avec une responsable de la Sodexho. Avec les délégués de l'usine, il y avait plus de quinze personnes devant la porte.

Les syndicats de l'usine ont demandé la tenue d'un CE extraordinaire le lundi 26 janvier avec la direction d'Hut-

chinson, afin de mettre celle-ci aussi devant ses responsabilités.

La Sodexho est un gros fournisseur mondial de repas aux collectivités. Il n'y a pas de personnel en trop à la cantine. Ce qu'il y a en trop, c'est des exploités qui sont prêts à se débarrasser d'une employée pour imposer un travail double à une autre et augmenter d'autant leurs profits.

Correspondant LO

### • Renault-Sovab (Batilly – Meurthe-et-Moselle)

L'arrêt de la Cour de cassation sur l'intérim :

## Un camouflet pour Renault

**Depuis 1998, 150 intérimaires ont porté plainte aux Prud'hommes contre la direction de la Sovab pour recours abusif au travail intérimaire. Lors de procès successifs, les intérimaires avaient tous obtenu la requalification de leur contrat de travail en contrat à durée indéterminée (CDI). Une trentaine de travailleurs – présents dans l'usine lors de l'énoncé des jugements les concernant – avaient vu leur mission d'intérim transformée en contrat fixe, même si tous ne sont pas restés. Tous les autres avaient obtenu des indemnités conséquentes pour licenciement abusif. Ces jugements, considérés à juste titre comme des succès, viennent d'être confirmés par la Cour de cassation.**

Renault n'avait guère apprécié ces décisions de justice et avait fait appel. Tous les appels ayant été rejetés, il s'était adressé à la plus haute juridiction du pays, la Cour de cassation. Lors du procès, les déclarations de l'avocat général de la Cour de cassation, affirmant que « le travail temporaire est une forme d'exercice du travail... moderne et qui donne de la souplesse », ne manquaient pas d'inquiéter sur la décision à venir des juges.

Mais le 21 janvier, ceux-ci ne l'ont pas suivi. Ils affirment au contraire dans l'énoncé du jugement : « Le contrat de travail temporaire ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise. » Et de préciser : « Le recours à des salariés intérimaires ne peut être autorisé » que pour répondre à un « accroissement temporaire d'activité de l'entreprise, notam-

ment en cas de variations cycliques de production. » Or à la Sovab, depuis sept ans sans discontinuer, la production n'avait cessé d'augmenter !

La Cour de cassation ne fait d'ailleurs que répéter ce que dit la loi qui encadre, en principe, l'emploi d'intérimaires. Mais cela fait belle lurette que Renault et bien d'autres s'assoient dessus et que cela est tout à fait toléré par les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche.

Ainsi en 1998, l'inspectrice du travail chargée de la Sovab avait exigé, par courrier à la direction, que celle-ci embauche en fixe et sans délai les 639 intérimaires présents sur le site de Batilly lors de son passage, car les intérimaires servaient à la marche normale de la production. Et au lieu que le préfet intervienne contre le délinquant Renault, c'est au contraire l'inspectrice du travail qui fut sermonnée. La préfecture lui demanda fermement de ne pas trop embêter Renault. Rappelons que le préfet était aux ordres, à l'époque, d'un gouvernement de « gauche plurielle » dont la ministre du Travail n'était autre que Martine Aubry...

Mais ce courrier de l'inspectrice du travail, joint à la détermination des intérimaires, du syndicat CGT de l'entreprise qui les a soutenus et de leur avocat, ont permis ces succès juridiques. Ils ont encouragé de nombreuses poursuites aux Prud'hommes dans d'autres usines pour faire requalifier les contrats d'intérim en CDI.

#### Une pratique généralisée

L'exploitation des intérimaires est généralisée dans l'automobile. En 2002, selon le journal *Le Monde*, dans l'ensemble du groupe Renault, il y avait une moyenne men-

suelle de 5 400 intérimaires pour 18 000 ouvriers de production en fixe.

A la Sovab, il y eut jusqu'à 985 intérimaires... pour 2 405 postes fixes. La direction utilisait même un logiciel de gestion qui calculait le délai de carence applicable à chaque intérimaire, le remplacement d'un intérimaire par un autre étant en quelque sorte automatisé ! C'est dire que la précarité était organisée, planifiée, pesant sur tous, intérimaires à qui l'on faisait miroiter l'embauche comme travailleurs en fixe.

Dans l'entreprise, c'est plus la médiatisation du jugement de la Cour de cassation qui a surpris... que le jugement lui-même. Beaucoup de travailleurs ne se souvenaient plus des plaintes en justice des intérimaires et demandaient des informations aux délégués. Ceux de la CGT l'ont vécu comme une petite victoire contre le patron. C'est aussi un succès moral, car il survient au moment où le secrétaire général de Renault, Michel de Virville – ancien conseiller des ministères socialistes sous Fabius et Rocard –, dans un rapport commandé par Raffarin et dicté par Seillière, préconise de porter l'estocade au CDI.

Par lui-même, le jugement de la Cour de cassation n'est qu'un arrêt juridique, qui n'empêchera pas de nouvelles attaques. Mais tant mieux s'il aide les intérimaires à faire valoir leurs droits. Et il faut souhaiter que cette épine dans le pied des patrons remonte le moral des travailleurs et les encourage à entrer en lutte pour établir un autre rapport de force avec le patronat, empêchant celui-ci de les traiter comme de la main-d'œuvre exploitable et jetable à merci.

### • Éducation nationale :

## Restrictions, aux dépens de la formation des jeunes

Dans les différentes académies du pays, les rectorats viennent de dévoiler les cartes des formations et des options qui seront proposées aux élèves de lycée pour la rentrée prochaine. Le moins que l'on puisse dire est que ces cartes viennent d'être remodelées, charcutées, « redéployées », et surtout amputées. Conséquence immédiate de tous ces tripatouillages, le ministère de l'Éducation nationale vient d'annoncer une coupe sans précédent dans les postes d'enseignants mis au concours cette année pour les collèges et les lycées : 12 500 postes pour les concours externes, qui permettent seuls le recrutement de personnels nouveaux, contre 18 000 en 2003, soit une réduction d'un tiers !

Le gouvernement se justifie en évoquant la diminution du nombre d'élèves mais, selon les chiffres du ministère eux-mêmes, il faudrait 18 500 postes minimum en concours pour compenser les départs à la retraite prévus en 2005. Le solde négatif est donc de 6 000.

Cela laisse présager le pire pour les prochaines rentrées, 2004 et les suivantes. Cela se traduira dans les établissements scolaires par des effectifs par classe encore plus importants, des dotations horaires globales (DHG, c'est-à-dire le nombre d'heures d'enseignement allouées aux établissements, qui détermine le nombre d'enseignants affectés) réduites. Mais pas seulement : le gouvernement prévoit de supprimer des dizaines d'options, allemand ou latin par exemple, pour « économiser » le nombre d'enseignants de ces matières « optionnelles ». Les élèves de bien des lycées ne pourront donc plus choisir la formation qu'ils souhaitent. La situation est sensiblement la même dans l'enseignement maternel et primaire. Alors qu'on prévoit 17 290 départs à la retraite en 2005, seulement 13 000 postes de professeurs des écoles (les instituteurs) vont être mis au concours. Actuellement, des milliers d'enseignants ayant échoué à ces concours sont recrutés sur des « listes complé-

mentaires » et sont envoyés dans des classes sans aucune formation. A cela s'ajoute la suppression de 1 100 postes de personnels administratifs de l'Éducation nationale à la rentrée prochaine.

Dans l'enseignement secondaire, cette réduction du recrutement signifie la hausse du nombre d'élèves par classe. Elle va se traduire par une explosion des postes d'enseignants précaires, contractuels et vacataires, qui sont déjà 30 000 dans les collèges et les lycées du pays. Les remplacements seront donc encore moins bien assurés.

Le budget de l'Éducation nationale, essentiellement destiné au paiement des personnels actifs et retraités, prévu pour cette année est tout à fait insuffisant. Ne serait-ce que pour maintenir les conditions actuelles, déjà sensiblement déficientes. La hausse de 2,8 % de ce budget ne permet pas, mathématiquement, le maintien du nombre de postes actuel. Car la masse des salaires d'actifs vieillissants augmente, tout comme celle des pensions des retraités en nombre croissant. Pour contenir ses dépenses, le gouvernement fait le choix de diminuer l'encadrement des élèves. Pour maintenir les mêmes effectifs, il faudrait que le budget de l'Éducation nationale augmente de bien plus que ces 2,8 %, rien que pour maintenir la situation en l'état, sans même parler d'une amélioration de cette situation, pourtant nécessaire.

La réduction programmée de l'encadrement des élèves annonce donc une dégradation aggravée de la situation dans les établissements, qui concernera plus spécialement les zones populaires.

Les charcutages dans les formations, les suppressions d'options et de postes qui leur sont liées, la hausse nette des effectifs d'élèves par classe vont se traduire par des conditions de scolarité plus difficiles pour des élèves, obligés de se déplacer de plus en plus loin pour suivre la formation de leur choix, ou privés de ces formations.

Michel ROCCO



Pour une grande partie du patronat l'objectif de l'intérim c'est simplement d'éviter l'embauche de salariés en fixe.

## • Dans un collège des Hauts-de-Seine

# Démagogie policière

« C'est décidé, la police fera son entrée au collège ». C'est de cette manière que les médias se sont fait l'écho du dernier coup de pub de Sarkozy qui, suite à des incidents, a réussi à faire voter le 23 janvier, par le conseil d'administration du collège Edouard-Manet à Ville-neuve-La-Garenne dans les Hauts-de-Seine, un proto-

cole d'accord prévoyant la présence d'un policier dans l'établissement.

Suite au jet par un élève, à deux reprises, de bouteilles d'acide de l'extérieur du collège, les personnels avaient exercé leur droit de retrait et cessé le travail les 12 et 13 janvier, envoyant aussitôt des fax à l'inspection, au rectorat, au ministère de l'Éducation nationale, ainsi qu'à celui de la Ville et de l'Intérieur pour demander une meilleure surveillance des abords de l'établissement, un renforcement des liens avec l'officier chargé de la prévention. La seule réponse leur est venue de Sarkozy, qui laissa entendre qu'il était ouvert à toutes les propositions pour aboutir à la rédaction d'un protocole d'accord.

Arrivé le mardi 20 janvier dans l'établissement, le protocole de Sarkozy ne correspondait pas du tout à ce qui avait été envisagé et prévoyait que, pour la première fois, un membre de la police nationale serait amené à exercer ses missions dans un établissement scolaire, sans être placé sous l'autorité du chef d'établissement. Le texte laissait entendre également que les personnels de l'Éducation nationale devenaient des auxiliaires de police.

À l'assemblée générale qui a suivi, 36 enseignants sur 37 présents ont voté contre cette

présence policière qui allait constituer un précédent, tous persuadés qu'un tel projet ne pourrait passer au conseil d'administration.

Au conseil d'administration du vendredi 23 janvier, la venue inopinée du préfet qui tenait un discours mielleux, déclarant au nom de Sarkozy qu'il n'était pas question d'imposer quoi que ce soit et que « *le consensus de la communauté éducative, et en particulier des enseignants, était indispensable* », la présence du maire et de l'inspecteur d'académie allaient permettre d'obtenir les voix des parents d'élèves. Le chef d'établissement avait usé auparavant de son autorité pour convaincre les délégués des élèves... Malgré le refus unanime des enseignants qui ont voté contre, le protocole était adopté.

Mais les enseignants comptent rester mobilisés pour faire annuler cette décision.

En effet ce n'est pas en faisant de la démagogie sécuritaire que les problèmes des établissements scolaires seront résolus, c'est en donnant de vrais moyens à l'éducation, des postes d'enseignants, de surveillants, de personnels qualifiés, postes qui manquent cruellement aujourd'hui.

## • Lycée Raspail, Paris 14<sup>e</sup>

# Le démantèlement d'une filière ne passe pas

C'est à la veille des vacances de fin d'année que les enseignants du lycée Raspail à Paris 14<sup>e</sup> ont été informés des projets du rectorat pour la rentrée 2004. En clair, il s'agit ni plus ni moins que de fermer la classe de 1<sup>ère</sup> année du BTS (brevet de technicien supérieur) en électrotechnique et une 1<sup>ère</sup> STI génie électronique. La fermeture de ces classes entraînerait automatiquement dans les années à venir la fermeture des classes de 2<sup>e</sup> année de BTS d'électronique et de terminale de génie électronique et provoquerait la suppression de plusieurs postes dans toutes les disciplines enseignées.

Le lycée Raspail est seul à Paris à préparer des étudiants au BTS électrotechnique, soit par une scolarité à plein temps, soit par des cours pour adultes dans le cadre de la promotion sociale, délivrés le soir et le samedi, ou encore dans le cadre de la formation par alternance, les élèves alternant le travail en entreprise et les cours au lycée. Le département électrotechnique de ce lycée serait selon certains le mieux équipé de l'Île-de-France. D'ailleurs l'Éducation nationale et la Région n'hésitent pas à l'utiliser comme vitrine, y organisant fréquemment des visites de délégations étrangères, des stages et des réunions de for-

mation.

Pour l'ensemble des enseignants et des élèves du lycée, cette décision unilatérale du rectorat est inacceptable. Un préavis de grève a été déposé pour le 15 janvier. Une soixantaine d'enseignants, d'élèves ou de parents se sont rendus au rectorat ce jour-là pour appuyer la délégation qui était reçue. Le lendemain matin la grève était reconduite et environ 200 personnes, élèves et professeurs mêlés, se rassemblaient sur le trottoir du ministère, troublant un peu la belle ordonnance de la cérémonie des vœux de bonne année du ministre à la presse. Enfin, le 20 janvier un nouveau rassemblement de 200 personnes se tenait sous les fenêtres du rectorat.

Un comité technique paritaire, réuni le 23 janvier, est resté sourd à nos exigences, entérinant la volonté du rectorat et du ministère. Pour tous, enseignants, élèves et parents, il est clair que ces fermetures de classes s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de rogner encore sur les moyens matériels et humains accordés à l'Éducation. Et même si c'est difficile, il faut réagir et faire reculer le ministère sur ces mesures qui sont des mauvais coups portés à tous.

## • Vidéo-surveillance

# Le gaspillage de l'argent public

Au collège Guy-Môquet de Gennevilliers, 56 membres de l'équipe éducative ont signé une pétition adressée au président du Conseil général des Hauts-de-Seine Charles Pasqua, pour protester contre la décision de mettre en place un système de vidéo-surveillance autour des 90 collèges publics du département pour la somme de 11 millions d'euros, soit 122 000 euros (800 000 F) par établissement. La pétition soulignait que ce dispositif risque de contribuer encore plus à donner aux élèves le sentiment d'être dans un ghetto ou une prison, dans un établissement qui est encore un lieu préservé dans un environnement très dégradé, et qu'il vaudrait mieux utiliser cet argent de façon beaucoup plus utile pour répondre aux besoins essentiels des élèves : « *en achetant des livres, en finançant des heures de soutien individualisées, des activités culturelles, des voyages* ».

Cette vidéo-surveillance a été expérimentée depuis deux ans au collège Saint-James de Neuilly ! Un établissement prioritaire, sans doute, et rencontrant de grandes difficultés... Par ailleurs, les études faites sur l'efficacité de tels dispositifs sont très réservées. Une chose est sûre cependant, c'est du pain bénit pour les sociétés privées qui vont équiper et gérer ensuite ces systèmes

## • Collège Victor-Hugo - Sarcelles (Val-d'Oise)

# Une prof licenciée, des élèves sans profs

Au collège Victor-Hugo de Sarcelles (Val-d'Oise), nous avons fait une journée de grève quasi unanime jeudi 22 janvier, pour réclamer l'embauche d'une collègue précaire d'allemand mise à la porte et pour qu'un enseignant soit nommé sur un poste d'anglais laissé vacant depuis deux semaines. Les parents d'élèves nous ont entièrement soutenus dans cette action.

Les emplois précaires se sont développés dans l'Éducation au cours des années. Le statut de vacataire, qui tend à devenir la règle, était prévu à l'origine pour des interventions ponc-

tuelles dans les établissements scolaires. Payé à l'heure (ce qui ne fait pas grand-chose par mois), cet emploi n'ouvre droit à aucune indemnité de chômage et le travail effectué ne peut pas dépasser 200 heures dans l'année. Le ministère de l'Éducation nationale met donc systématiquement fin aux fonctions des vacataires au bout de 200 heures de cours, ce qui est arrivé à notre collègue. Résultat, plusieurs enseignants peuvent se succéder dans une année scolaire en se retrouvant chaque fois à la porte et sans revenus. Difficile dans ces conditions de motiver les profs... et les élèves !

Au rectorat de Versailles, on

nous a expliqué qu'il y avait des choix budgétaires et qu'il était hors de question de réembaucher une vacataire. Il faut faire des économies, quitte à laisser quelques classes sans profs parti par-là.

Notre interlocuteur nous a quand même sorti de la poche une titulaire remplaçante en allemand (après deux semaines sans cours !).

Quant à l'anglais, la situation serait encore bien pire : le rectorat n'arriverait à trouver aucun professeur qui accepte une situation aussi précaire. Cela nous inquiète d'autant plus qu'une autre enseignante d'anglais va bientôt partir en

congé maternité...

Finalement, le soir même, le rectorat contractualisait une vacataire d'anglais en fin de mission : comme quoi, quand on proteste, ce qui était impossible devient réalisable !

Le travail a repris le lendemain, tout en regrettant de ne pas avoir réussi à faire réembaucher notre collègue. On voit ce que valent les discours gouvernementaux sur la « continuité du service public », quand il veut restreindre le droit de grève dans les transports, ainsi que le baratin déployé autour du « Grand débat public sur l'éducation ».

## • La visite du président chinois

# Une ouverture qui ne profite qu'aux capitalistes

À l'occasion de la visite du président chinois Hu Jintao en France, les commentateurs ont été nombreux dans la presse, comme à la radio ou à la télévision, à louer la croissance exceptionnelle de ce pays (9,1 % en 2003), soi-disant preuve de la réussite de son intégration dans l'économie mondiale, commencée en 1978 par Deng Xiaoping et accélérée depuis avec, en particulier, en décembre 2001, son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Mais la réalité est tout autre.

En Chine, tout le monde ne profite pas de la « croissance », c'est le moins qu'on puisse dire. Mais ce n'est pas ce qui préoccupe les capitalistes français. Ce pays est devenu le premier pour les investissements directs étrangers avec plus de 53 milliards de dollars d'investissements. Cinq cents entreprises françaises y sont implantées, employant cent cinquante mille personnes. Les exportations françaises vers la Chine ont augmenté de 40 % entre 2002 et 2003. Fournir des trains, de nouvelles centrales nucléaires, des hélicoptères ou des avions représente de juteux profits en perspective pour les actionnaires d'Alstom, d'Airbus et de bien d'autres. Les 1, 3 milliard de Chinois ne sont certes pas tous solvables. Mais, même s'ils ne sont que 10 % à être « solvables », cela représente tout de même un marché potentiel de 130 millions de personnes, c'est à peu près ce que représente la couche sociale, un peu, et parfois beaucoup privilégiée qui a réussi à prospérer depuis que les dirigeants chinois ont décidé de « réformer » l'économie et de l'ouvrir sur le marché capitaliste. Il y a là de quoi faire saliver bien des actionnaires.

Mais ni cette intégration au marché capitaliste mondial, ni les « réformes » qui l'accompagnent, c'est-à-dire le démantèlement des entreprises étatisées, n'ont mis la Chine sur la voie d'un développement économique tant soit peu harmonieux et profitant à l'ensemble de sa population. Loin de lui permettre de se débarrasser des tares du sous-développement, elles ont préparé au contraire leur retour en force. Comme l'ont dit des économistes chinois lors de l'intégration de leur pays dans l'OMC : « L'économie chinoise n'est pas assez forte et les catégories les plus pauvres de la population chinoise devront payer le prix fort sous forme de chômage et d'insécurité sociale ».

Effectivement, les inégalités

ne font que s'accroître. Sur les neuf cents millions de personnes travaillant dans l'agriculture, 30 % sont menacées de perdre leurs ressources. Entre 150 et 200 millions de ces paysans en sont réduits à fuir vers les villes pour trouver un hypothétique travail. La population de Pékin augmenterait ainsi de 700 000 personnes par an ! La police les chasse en vain. Elles dorment dans les gares ou viennent grossir des bidonvilles qui côtoient les quartiers modernes. Il n'y a bien sûr pas assez de travail pour tout le monde, loin de là. Mais ce réservoir presque inépuisable de main-d'œuvre permet aux patrons des entreprises, celles qui sont privées et disposent de capitaux étrangers comme les autres, de trouver des travailleurs à très bon marché.

Les entreprises du secteur étatisé continuent de licencier massivement. 23 % des ouvriers chinois auraient perdu leur emploi entre 1999 et 2001, dans les onze principales villes du pays. Dans certaines, en particulier dans le Nord-Est de la Chine, les chômeurs constituent la majorité de la population laborieuse. Yangjiazhangzi, une ville située au Nord-Est, compte à elle seule 95 % de sans-emploi. La banque de développement estime que d'ici à 2005, le gouvernement « devra » jeter sur le pavé 15 millions d'ouvriers, suite aux fermetures d'entreprises d'État. Et tous ces emplois détruits ne sont pas compensés par les emplois créés avec les capitaux étrangers. Ceux-ci parfois ne font d'ailleurs souvent que reprendre des entreprises qui existaient déjà, en profitant de l'aubaine d'une main-d'œuvre sous payée. Ainsi, Air France a acheté fin 2003, à Canton, une entreprise d'avionique chinoise, entreprise faisant travailler des ouvriers payés 25 fois moins que des salariés français.

Il n'est pas rare de trouver dans les entreprises textiles ou dans les usines fabriquant des jouets, des conditions de travail dignes du 19ème siècle, avec des journées de



Autour de la gare de Pékin, de pauvres gens qui espèrent un emploi et ne trouvent souvent que chômage et misère.

15 à 20 heures de travail, des salariés qui couchent sur place dans des dortoirs, parfois même sont enfermés par leur patron dans l'usine.

Le nombre des accidents du travail progresse sans cesse. Dans les mines de charbon du Nord-Est de la Chine, en 2002, 3500 travailleurs sont morts en six mois. Et les chiffres réels sont certainement plus élevés, car les propriétaires de mines cherchent à dissimuler les accidents.

Les conditions de vie de la

population laborieuse se sont dégradées d'autant plus que les entreprises publiques assuraient aussi le logement, le chauffage, l'école, les soins médicaux et la retraite. En avril 2002, un représentant de la Mongolie déclarait que la situation des travailleurs licenciés dans sa région était désespérée, certains en étant réduits à voler de la nourriture pour cochons ou à vendre leur sang pour survivre.

Le principal problème des dirigeants chinois, et des investisseurs

étrangers, c'est le risque que cette situation dramatique débouche sur une explosion sociale, que la classe ouvrière de Chine parvienne à s'organiser suffisamment pour battre en brèche la surexploitation dont elle est victime. Si tel était le cas, il y a fort à parier que le pays n'apparaîtrait plus aux patrons français, ou aux autres, comme aussi « accueillant ». Mais c'est ce que l'on peut souhaiter de mieux aux travailleurs et aux couches populaires de Chine.

Aline RETESSE

## • États-Unis

# Non à l'exécution de Kevin Cooper !

A peine élu gouverneur de l'État américain de Californie, l'acteur Arnold Schwarzenegger se trouve investi du droit de vie ou de mort sur la personne de Kevin Cooper, un condamné dont l'exécution, s'il ne la suspend pas, doit avoir lieu le 10 février.

Or, outre le caractère odieux d'un tel assassinat légal, l'arbitraire qui a présidé à la condamnation de Kevin Cooper a soulevé l'indignation aux États-Unis - indignation exprimée dans une pétition signée par de nombreux intellectuels (parmi lesquels Angela Davis, Noam Chomsky, Howard Zinn et bien d'autres) dont nous reproduisons ici quelques extraits :

« Sur l'ensemble des États-Unis l'accusation s'est trompée de coupable dans 112 cas de peine capitale pour meurtre, forçant des hommes et des femmes innocents à passer des années dans le couloir de la mort, risquant une exécution pour un crime qu'ils n'avaient pas commis.

« Le 10 février, l'État de Californie compte exécuter Kevin Cooper, un Afro-américain de 45 ans qui a passé 20 ans dans le couloir de la mort(..).

« Dans la nuit du 4 juin 1983, Peggy, Doug et Jessica Ryen ainsi qu'un invité ont été brutalement assassinés. (...) Le plus jeune membre de la famille, Josh Ryen, 8 ans, a réussi à survivre. Quand la police a appris que Kevin Cooper s'était échappé d'un centre de détention pour petits délinquants quelques jours à peine avant les meurtres, Cooper est devenu le premier suspect, en dépit du fait que Josh Ryen avait dit à la police que trois hommes blancs ou latinos avaient tué sa famille.

« (...) Des touffes de cheveux blonds ont été retrouvées entre les mains de l'une des victimes. Les photos de ces cheveux, qui ne pouvaient appartenir à Cooper, n'ont jamais été montrées au jury. L'accusation a refusé d'autoriser les tests qui auraient permis de déterminer à qui appartenaient ces cheveux.

« Un bleu de travail maculé de sang, présenté à la police par une femme affirmant que celui-ci avait été laissé à son domicile par son petit ami aux alentours de l'heure du crime, a été jeté dans une benne à ordures sans qu'aucun test ait été effectué. Cette femme n'a jamais été appelée à témoigner.

« (...) Exécuter Mr Cooper alors que de si sérieux doutes subsistent à propos de son affaire et de tout le système de la peine de mort en Californie est irresponsable. »

Un système qui laisse ainsi la porte ouverte à tous les abus - qu'ils soient dus au carriérisme de procureurs en mal de procès retentissants ou au racisme de policiers friands de coupables tout désignés - et qui, sous prétexte de « venger » des crimes de sang est prêt à en commettre d'autres, ne relève que de la barbarie.

F. R.

## Fête de Lutte Ouvrière à Metz - Plantières

Dimanche 8 février à partir de 11 h 30  
CALP - 2a, rue Mgr Pelt